Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 13 Doulkaada 1445
21 Mai 2024

N° 58

40ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires **1255**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1255**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **1258**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1262**
Homologation de résolutions **1262**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1263**
Avis aux créanciers **1267**
Convocations
Sociétés anonymes **1268**
Autres sociétés **1279**
Divers
Avis au public **1280**
Rectificatifs **1280**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement **1281**
Bilan de la BH ASSURANCE **1284**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Constitution d'une société communautaire

L'entreprise nationale locale de production, d'assemblage, de valorisation et de commercialisation des produits agricoles à Gafsa :

Nom : «La société privée locale, Khabia Al- Talh Belkheir»

Type d'entreprise : locale

Montant du capital souscrit de la société : 10 000 dinars

Adresse du siège social : Belkheir, gouvernorat Gafsa

Sujet entreprise : éligibilité

Produire, collecter, valoriser et commercialiser les produits agricoles

Durée prévue de la société : 99 ans

Date de dépôt des statuts de la société auprès du Tribunal de Première Instance de Gafsa : 14/5/2024 sous le numéro 3708

Domaine juridique : Il sera placé un nombre de 50 actions, correspondant à 10 000, à payer immédiatement et à distribuer à ceux qui souhaitent contribuer à une base d'actions pour chaque personne, selon ce qui est stipulé au chapitre 6 des Dispositions Générales du Chapitre Premier du décret présidentiel n°15 du 2022 du 20 mars 2022 relatif aux sociétés privées et en cas de dépassement du nombre fixé, les notifications seront faites par notaire signé et de nouvelles actions seront ajoutées au capital de la société.

L'assemblée générale constitutive se tiendra au cours du mois d'avril 2024 dans la délégation Belkheir

Fondateurs :

- Anan ben Misbah Anan

- Muhammad bin Muhammad Al-Hadi Tlili

- Ali ben Saeed Salim

- Annan arabe

- Laila bint Muhammad Al-Zein, Azizi.

2024R01312SODB1

Constitution d'une société communautaire

Nom de la société : La société communautaire locale chams Al-bedia à el- hencha

Type de la société : locale

Montant du capital souscrit de la société : pas moins de 10 000 dinars

Siège social : Al-hencha 3010 Sfax.

Sujet : Développement durable (Projet agricole intégré)

Durée de la société : 99 ans

Date et lieu de dépôt du projet de statuts type : 29 mars 2024 au Tribunal de Première Instance de Sfax 1 sous le n°05/24

Le nombre des parts sociales à souscrire et leur contrepartie en numéraire, ainsi que le montant devant être payé immédiatement : pas moins de 500 parts sociales pour un montant pas moins de 10000 dinars auprès de la BNA agence Al-hencha

La valeur nominale des parts sociales à émettre : 20 dinars par classe.

Conditions liés à la répartition des excédents et à la formation de l'épargne dans le cas où l'entreprise privée réalise des bénéfices ou des excédents à la fin de chaque exercice comptable.

Attribuer 15% sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50% du capital social.

Allocation de 20% pour les activités sociales, culturelles et environnementales.

Les bénéfices et excédents restants peuvent être répartis dans la limite d'un pourcentage n'excédant pas 35% par décision de l'assemblée générale.

Utiliser ce qui a augmenté dans le développement local.

Délais ouvert de souscription : Du 01 juin 2024 au 31 décembre 2024.

Avec possibilité scellement anticipé sous forme de souscription avant que les délais requis ne soient respectés.

Modalité et lieu de convocation de l'assemblée générale constitutive : l'assemblée générale constitutive se tiendra après la clôture du délai de souscription et l'adhésion d'une cinquantaine de participants. Et une invitation à celui-ci est faite par la publication d'une annonce affichée au siège de la délégation et de la commune d'El-Hencha.

Liste des fondateurs : Abdallah Nasria demeurant el- hencha, numéro téléphone : 53321252 ; Mchirgui Saida demeurant el- hencha numéro téléphone : 27388853; Nasr Ramzi demeurant el-ghieb hencha, numéro téléphone : 99944815; Mchirgui Soufien demeurant el-ghieb hencha, numéro téléphone : 23939064 ; Mchirgui Haythem demeurant el-ghieb hencha, numéro téléphone : 90660636 ;

Mchirgui Rached demeurant el- ghieb hencha, numéro téléphone : 94811887 ; Fkih Fayza demeurant el-ghieb hencha, numéro téléphone : 93285414 ; Toumi Adel demeurant el-ghieb hencha, numéro téléphone 24975533 ; Bousnina Jawher demeurant el-ghieb hencha, numéro téléphone : 21984496 ; Farhat Maher demeurant el-ghieb hencha, numéro téléphone : 92828103

Les personnes souhaitant participer à la société doivent déposer auprès de l'un des fondateurs ou au lieu désigné par eux à cet effet en remplissant une pièce de participation à la disposition des fondateurs après examen du projet de statuts de la société.

2024X00619SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement de la nomination

Des membres du conseil d'administration

Société des Foires Internationales de Tunis S.A

Siège social au Parc des Expositions et Centre de Commerce International Le Kram - Tunis

Identifiant Unique : 0031032E

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 16 avril 2024, enregistré à la recette des

finances de la Goulette, le 22 avril 2024, sous le n°24703237, quittance n°M055210.

Il a été décidé de renouveler la nomination des membres du conseil d'administration de la société des Foires Internationales de Tunis, et ce pour une période de 3 ans (2024-2025-2026) qui prend fin au cours de l'assemblée générale ordinaire qui va statuer sur les comptes de l'exercice 2026.

La composition du conseil d'administration est désormais la suivante :

- La Société Dallah Al Baraka Holding- Bahrain (3 sièges)

- Le Centre de promotion des exportations

- L'Office du Commerce de la Tunisie

- L'Office National de l'Huile

- Al Baraka Bank Tunisia

- L'Office National du Tourisme Tunisien

- L'Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat

- Mr Mohamed Néjib BEN MILED

- Mr Mohamed Youssef BALMA.

Un exemplaire enregistré du PV de l'AGO du 16/4/2024 qui a renouvelé le mandat des membres du conseil d'administration a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 8 mai 2024, n° D202458400.

2024R01235SANB2

Renouvellement du mandat du Président du conseil d'administration et du mandat du Directeur Général

Société des Foires Internationales de Tunis S.A

Siège social au Parc des Expositions et Centre de Commerce International Le Kram - Tunis

Identifiant Unique : 0031032E

En vertu du procès-verbal du conseil d'administration réuni le 16 avril 2024, enregistré à la recette des finances de la Goulette, le 29 avril 2024, sous le n°24703491, quittance n°M060091.

Il a été décidé de renouveler le mandat de :

- Monsieur Abdulelah Sabbahi, membre du conseil d'administration représentant de la Société Dallah Albaraka Al Bahrain, en tant que Président du Conseil d'Administration de la Société des Foires Internationales de Tunis,

- Monsieur Mohamed Youssef BALMA, membre du conseil d'administration, en tant que Directeur Général de la Société des Foires Internationales de Tunis.

Et ce à la suite de l'assemblée générale ordinaire, réunie le 16 avril 2024, qui a renouvelé la nomination des membres du conseil d'administration.

Un exemplaire enregistré du PV du conseil d'administration du 16/4/2024 a été déposé au Registre National des Entreprises en date du 8 mai 2024, n°D202458400.

2024R01236SANB2

Nomination d'un co-commissaire aux comptes

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR»

S.A. au capital de 75 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 000301L/A/M/000

RC : B132051996

CNSS N° : 00041852-45

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2024, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 9 mai 2024, sous le n°24802664 quittance n°M043096 dont un exemplaire a été déposé au Greffe du Centre National du Registre des Entreprises, 13 mai 2024 sous le n°202459970, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer «DATN représentée par Mr. Jaouhar BEN ZID» en qualité de Co Commissaire aux comptes pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

2024R01268SANB2

Nomination d'Administrateurs

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES «COMAR»

S.A. au capital de 75 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H. Bourguiba - 1001 Tunis

M.F : 000301L/A/M/000

RNE : 0000301L

CNSS N°: 00041852-45

Au terme du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 26 avril 2024, enregistré à la recette des finances, Rue Ghandi, Tunis, le 9 mai 2024, sous le n° 24802664 quittance n°M043096 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 13 mai 2024 sous le n°202459970, il appert que l'assemblée générale ordinaire a décidé de nommer Messieurs Nébil Ben Yedder, Hakim Ben Hamouda, Abdelkader Boudrigua en qualité d'Administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2026.

2024R01269SANB2

Nomination d'un Directeur Général Adjoint

COMPAGNIE D'ASSURANCE VIE ET DE CAPITALISATION HAYETT

S.A au capital de 15 000 000 de dinars

Siège social : Immeuble COMAR, av. H.Bourguiba 1001 Tunis

MF : 0033578 V/A/M 000

RNE : 0033578V

CNSS : N°78-97719

En vertu du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration tenue le 22/4/2024 enregistré à la Recette des Finances, rue Ghandi,

Tunis, le 29/4/2024, sous le n°24802452 quittance n°M039367 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises, le 3 mai 2024 sous le n°202457140, il a été décidé de nommer Mr. Jamil RIHANE Directeur Général Adjoint de la société.

2024401149SANB2

«Société Tunisienne de Réassurance : Tunis Re»

S.A au capital de 100.000.000 D

Siège social : 12 Rue du Japon Montplaisir - 1073 Tunis

RC : B1115971996

Matricule Fiscal : 0012428Q/A/M/000

CNSS : N°65457-79

En vertu du :

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 Avril 2024, enregistré à la Recette d'enregistrement des actes de sociétés (REAS) 1er Bureau Tunis, le 3 Mai 2024 sous le n°24802704 Quittance n°M050945 dont une copie déposée au Centre National du Registre des Entreprises de Tunis le 13 mai 2024 dossier Numéro 2024P24896820.

- En vertu de l'assemblée générale spéciale du 25 avril 2024 l'assemblée générale ordinaire approuve l'élection de Madame Nejla Moalla Harrouch en tant que membre du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re" représentant les petits porteurs et ce, au titre des exercices 2024, 2025 et 2026 et ce après avoir reçu l'accord du Comité Général Des Assurances

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2026.

- L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Madame Asma Medhioub en tant que membre indépendant (président du comité d'audit) du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re" au titre des exercices 2024, 2025 et 2026 et ce après avoir reçu l'accord du Comité Général Des Assurances.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2026.

- L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de Madame Meriem Zine entant que membre indépendant (président du comité des risques) du Conseil d'Administration de la Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re" au titre des exercices 2024, 2025 et 2026 et ce après avoir reçu l'accord du Comité Général Des Assurances.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos du 31 décembre 2026.

2024401215SANB2

Entérinement de la cooptation d'un nouvel Administration

Désignation d'un nouvel Administrateur Indépendant

Nomination d'un Commissaire aux comptes

Nomination d'un Co-Commissaire aux comptes

BH LEASING

(Ex Modern Leasing)

(Filiale de Groupe BH BANK)

S.A au capital de 35.000.000 DT

Siège social : Rue Zohra Feiza - Immeuble BH ASSURANCE Centre Urbain Nord - Tunis Mahrajène 1082

Identifiant unique : 0587756X

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 18 avril 2024, enregistré à la recette des finances de la Charguia en date du 7/5/2023 sous le n°24104394 quittance n°M068676 a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 9/5/2023 sous le n° 202459117, l'assemblée générale ordinaire a décidé comme suit :

- Entérinement de la cooptation d'un nouvel Administration

- Désignation d'un nouvel Administrateur Indépendant

- Nomination d'un Commissaire aux comptes

- Nomination d'un Co-Commissaire aux comptes.

2024401226SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

STUNAS INDUSTRIES

SARL au capital de 18.900.000 dinars

BP n°1 Zone Industrielle Borj Cedria 2055 Ben Arous

Matricule fiscal : 0519479Q/A/M/000

Suivant conseil d'administration du 15 Avril 2024 enregistré à la recette des finances Hammam Chatt sous le numéro 24800782 Quittance numéro M021124 de la date de 30 avril 2024 et enregistrée au RNE sous le numéro 202456868 il a été décidé :

La nomination de Mr Lassaad Ben Amor directeur général de la société pour une durée de trois années qui expirera à la date d'approbation des comptes qui devra statuer sur l'exercice 2026.

2024R01077SRLB2

SOCIETE ALAA KADRI DES SERVICES JURIDIQUES ET ASSISTANCE SARL

Au capital de 1 000 dinars

MF : 1672161/L/A/M/000

Adresse : Av 18 Janvier Ariana center escalier C bureau C408 2080 Ariana

Suite au procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 avril 2024, enregistré à la recette des finances d'Ariana le 9 mai 2024 sous le numéro 24503172, quittance numéro 063193, déposée au Registre National des Entreprises le 10 mai 2024 sous le numéro 202459450, il a été décidé la dissolution et la liquidation anticipée de la société "ALAA KADRI DES SERVICES JURIDIQUES ET ASSISTANCE", ainsi que la nomination de Madame Sana Bourobaa en qualité de liquidatrice de la société afin d'accomplir les formalités requises pour la dissolution et la liquidation.

Les créanciers et les opposants éventuels sont invités à produire leurs titres de créance ou leurs oppositions dans un délai de 20 jours à partir de la date de parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne, auprès de la liquidatrice Madame Sana Bourobaa, domiciliée à Cité Ennasim, Ariana Nord, sous peine de forclusion.

2024401203SRLB2

Dissolution Société Youssef Shoes

Sarl au capital 7.000,000 dinars

Siège social : rue des Fonderies, Z.I, Ben Arous

MF : 1547711T

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 30/4/2024 enregistré à la recette des finances El Yasminet le 30/4/2024, sous n°24501771, quittance n°29542 un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises le 7/5/2024 sous n°202458025, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à partir du 30/4/2024, et la nomination de M. Salah Khelifi liquidateur ayant élu domicile au 23, Avenue des Etats-Unis d'Amérique 1002 Tunis - Belvédère.

Tout créancier doit présenter ses titres de créances justifiés dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis.

Toute opposition formulée en dehors du délai ci-dessus indiqué ne sera pas retenue.

2024401208SRLB2

Société en cours de liquidation

ADVICE & CORPORATE INVESTMENT

Société à responsabilité limitée

Capital social : 83.500 dinars

Siège social : 6, Rue Ibn Hazm - Cité Jardins - Le Belvédère - 1002 Tunis

IU : 0736476Y

- Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 29/4/2024 (enregistré à la Recette des finances El Mahrajene - Tunis le 2/5/2024 sous Qn°M032426 Enrg n°2470 1995)

- Les associés prononcent la clôture définitive de la liquidation et donnent quitus ferme, entier et définitif au liquidateur et le décharge de son mandat.

Dont un exemplaire du P.V, du Bilan de clôture, du rapport de clôture et de la déclaration de cessation d'activité, ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0736476Y le 9/5/2024 sous dossier n°202459067.

2024401217SRLB2

CROSSBOUNDARY TUNISIA

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 10.000 Dollars

Immeuble Lac d'Or -Bloc A - Bureau A4-1, 4éme Etage Lac II - 1053 Tunis

I.U : 1682105H

Suivant un Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 27/3/2023 (enregistré à la Recette des Finances le Lac - Tunis le 19/6/2023 sous Qn°M066815 En°23705040)

Les associés ont décidé de transférer le siège social de Rue de l'Euro - Immeuble SLIM - Bloc A - 2ème Etage - Les Berges du Lac - 1053 Tunis A Immeuble Lac d'Or - Bloc A - Bureau A4-1, 4ème Etage - Lac II - 1053 Tunis

Dont un exemplaire du P.V a été déposé au Registre national des entreprises sous l'identifiant unique n° 1682105H en date du 28/3/2024 sous dossier n°202449536.

2024401218SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Dissolution d'une SUARL

LEXKM

Société unipersonnelle à responsabilité limitée

Capital : 1000 Dinars

Siège social : Immeuble Palmarium 4 Bloc B Etage 6 - 2 Rue des Martyrs - Sfax

Matricule fiscal : 000/M/A/1277208/E

Par le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire daté du 8/5/2024 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés à Sfax en date du 13/5/2024, quittance n°M002873, enregistrement n°24502594 dont une copie a été déposée au centre national du registre des entreprises le 13/5/2024 sous le n°202459745, il a été décidé la dissolution de la société "LEXKM" identifiant fiscal 1277208E et la nomination d'un liquidateur monsieur Slim Gargouri.

2024X00608SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé signé le 9/5/2024 et enregistré à la recette des finances, rue de la Gare sous le numéro 24202747 quittance n°M039054 la société photogravure Tlili inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 0001164A représentée par son gérant Adel Bach a vendu à la société Cas Africa inscrite au registre national des entreprises sous le numéro 1275843T représentée par son gérant Chawki Ghribi tout le fonds de commerce sis au 22 rue Housine Bouzaien et 27 rue commandant Bejaoui exploité comme photographe (M.F : 000/M/A/1164/A). Les oppositions sont acceptées chez le vendeur à impasse Ninoua rue anpal sidi Fradj Soukra Ariana dans un délai de 20 jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Achourouk du 15/5/2024.

2024T00467FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Avec acte sous seing privé signé le 22/4/2022 enregistré à la recette des finances de Kelibia le 8/5/2024 sous le n°M038057 n° d'Enregistrement 24201292 Mohamed Belhadj Salah CIN n°01600842 demeurant Hammam elghazez a vendu à Riadh Mtar CIN n°06309715 la totalité du fonds de commerce consistant au local sis à la rue Iben Kaldoune Kelibia destiné pour tout commerce.

Les éventuelles oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à compter de la parution du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne suivant l'adresse de l'acheteur indiquée.

Cette vente a été publiée dans 2 journaux Echourouk et le Quotidien le 16/5/2024.

2024T00468FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de donation d'un fonds de commerce, édité par le notaire maître Rezgui Rabeb le 5/01/2024 enregistré à la recette des finances el-Mourouj au 30/01/2024 quittance num 010474, la société «meuble klai» dont l'identifiant unique est 0852857/H a donné à Mm. Hidir Amira titulaire de cin numéro 07114151 la totalité du fonds de commerce sise à 1108 rue des martyres Mourouj 3 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné au commerce du meuble et tous types de commerces.

Toute opposition doit être faite entre les mains de la bénéficière au local de fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication du présent avis au JORT.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien le 3/2/2024.

2024R00259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 5 avril 2024, enregistré à la recette des finances rue de Paradis Ariana le 8 avril 2024 sous le n°24203536, quittance n°49447, Monsieur Khaled Chikh Rouhou, demeurant Route Slatnia Km 4.5 Sabkhat Hajjem Sfax, ayant son identifiant unique n°1718003X, CIN n°08821922 a vendu à Ahlem Bent Taher Ben Mohamed Aouni, demeurant à 22 Rue Zambia Borj Louzir, CIN n°07450087, la totalité du fonds de commerce destiné Buvette sis 26 Rue Elbiben Borj Louzir Ariana.

Les oppositions seront reçues entre les mains de Monsieur Alaeddine Kanzari, CIN n°004477462, demeurant à 2 Avenue Farhat Hached Ariana, et ce, dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié le 12 mai 2024 au journal le Quotidien.

2024R01240FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat de vente enregistré à la recette des finances de Médenine le 9/5/2024 sous numéro d'enregistrement 24202881 reçu n°M048668 Ezzedine ben Mouhamed ben Salem titulaire de la CIN n°13455232 a vendu à Hakim ben Mabrouk Elghouil titulaire de la CIN n°08605959 la moitié du fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels, exploité comme "Buvette", situé à la route de Benguerdene à Médenine sud.

La déposition des éventuelles oppositions à remettre est entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds dont vingt jours à partir de cette notification.

Cette notification a été publiée au journal le Quotidien du 14/5/2024.

2024R01252FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé daté le 30/6/2023, enregistré à la recette des finances à Mégrine le 11/01/2024 reçu n°M005286, enregistrement n°2420025, Monsieur Abdelwahab Sakouhi, titulaire de la carte d'identité n°07772596 et matricule fiscal n°1515319P, vend et cède à Madame Aya rkhissi titulaire de la carte d'identité n°13479103, la totalité du fonds de commerce il est situé à rue Farhat Hachad Sidi Razik Complexe Esso Ben Arous.

Les oppositions sur le prix seront acceptées entre les mains de l'acheteur à son domicile à Midoune Djerba dans le délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 11 mai 2024.

2024R01253FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant vente rédigée par M.Cherif Hanen, les signatures sont légalisées à la municipalité de Mornag le 6/5/2024 enregistré à Mornag le 10/5/2024 quittance M040364 sous le n°24201141, Ayari Naima domiciliée à 16 Rue Aboulkasem Chebbi Mornag, a vendu à Fourat Nefzi domicilié à Oudhen Bourbii Mhamdia le fonds de commerce sis en face du terminus de Mornag destiné à toutes activités commerciales. Toute opposition pourra être rendue entre les mains de l'acheteur dans son local désigné Café Hsouna sis au 37 Rue Monji Slim Sebala Mornag vingt jours à partir de la date de la publication au JORT.

Le présent extrait est publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien le 16/5/2024.

2024R01257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé le 30 Avril 2024 et enregistré à la recette des finances Mourouj Ben Arous le 02/5/2024 (Reçu n°M42960 enregistrement n°24202242 Monsieur Hichem Ben Mohamed Ben Hassan ABOUDA (C.I.N n°05184079) a vendu la totalité du fonds de commerce à la Société Cafétéria Amir Chetorou Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée Identifiant Unique ; 1864588/C son Gérant Monsieur Ahmed Ben Khaled Ben Ali CHETOROU (C.I.N n°07123947)

exploité «Cafétéria et vente LES JOURNAUX ET TABAC «Situé n°03 Rue Hédi Neouira Résidence NEJMA, Mourouj 1 - 2074 Ben Arous avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toute opposition doit être déposée au bureau Maître Wacef MASMOUDI avocat Auprès de la cour de cassation sise 14 Avenue Seliman Ben Seliman Manar 2 Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et le Quotidien datés le 15/5/2024.

2024R01260FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivent acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Ain Drahem le 8/5/2024 quittance sous le numéro 24200223 n°M010353 Monsieur Tarek ben Hssen Arfaoui titulaire de CIN n°07755673 daté le 10/11/2011, a vendu à Madame Marwa Bent Nourdine Arfaoui titulaire de la CIN n°07902159 daté le 15/8/2014 la totalité du fonds de commerce affecté comme quincaillerie sis à l'avenue Habib Bourguiba Ain Drahem.

Les oppositions sont recevables dans un délai de 20 jours dés la publication, de cette vente au JORT chez le rédacteur du contrat Maître Hmissi Wadii sis au 23 rue Hedi Chaker Tabarka Jendouba.

Cette annonce a été publiée dans les deux journaux le Quotidien et Achourouk, le samedi 11 mai 2024.

2024R01262FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 22/4/2024 enregistré à la recette des finances la Charguia le 23/4/2024 quittance n°M060250 enregistrement 24203816 rédigé par maître Khemiri Ibrahim l'avocat à la cour de cassation son matricule fiscal numéro 798433/CAP/000 son bureau sis 6 rue de chypre la société AZAPESCA TRADE SARL demeurant au 18 Z.I. Elbokri Sidi Thabet Ariana, titulaire de l'identifiant unique 1053283A, son gérant monsieur Mourad Azebou, vend à la société Mir Rent A Car SARL demeurant à rue sœur Joséphine Immeuble Trocadéro 4000 Sousse, titulaire de l'identifiant unique 1081615H, son gérant monsieur Hassene Zaouali. La totalité du F.C. avec ses éléments corporels et incorporels situé au 13 rue de l'énergie solaire Z.I la Charguia I c.p 2035 Tunis exploité pour l'activité commerciale et Industrielle. Le prix de vente est fixé à la somme de soixante-quinze mille dinars (75.000.000dt). Les oppositions seront reçues à l'adresse de l'acquéreur rue sœur Joséphine Immeuble Trocadéro 4000 Sousse 20 jours après sa publication au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien le 30/4/2024.

2024R01264FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé le 6/5/2024, enregistré le 8/5/2024 à la recette des finances de Ksibet el Mediouni, quittance n°M019845 enregistrement n° 24200521 Mme Sonia Bent Abdelkader Alouch titulaire de la C.I.N n°05231517 domiciliée cité 4 n°186 Monastir 5000 a vendu à Mme Sirine Bent Mounir Ben Khlifa Chetoui, Titulaire de la C.I.N n°06948039 domiciliée rue Hassen Zaak ksar hlel Monastir la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité entant Pharmacie sis à l'Avenue Habib Bourguiba Benan 5025 ksibet el mediouni Monastir.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains d'avocat Anis Boughattas à son bureau sis au 3 rue Taher Ben Ezeddine Ariana dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au JO.R.T.

Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien le 16/5/2024.

2024R01267FCCC2

Echange d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 29/3/2024 enregistré à la recette des finances de Djerba Midoun le 29/4/2024 (quittance n°M030834 enregistrement n°2410186), Mr Malekeddine Jlidi titulaire de CIN n° 13514218 délivrée à Tunis le 18/11/2020, a cédé à Mr Mohamed Ben Daali titulaire de CIN n°08636863 délivrée à Tunis le 21/12/2017, la totalité du fonds de commerce d'un café et pizzeria ayant le nom commercial «ELAMEL» exploité dans cinq locaux situés à l'avenue de la liberté Midoun souk Djerba. Les oppositions auront lieu entre les mains de Mr Malekeddine Jlidi et à l'adresse du fonds sus-indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 12/5/2024.

2024S00612FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P en date du 22/4/2024 enregistré à la recette des finances Sakiet Ezzit Sfax le 24/4/2024 enregistrement n°24200558 quittance n°M026031 Mr. Kessentini Mohamed n'a pas de matricule fiscal titulaire de la CIN n°11158170 a cédé à Mr. Kessomtini Omar CIN n°11138419 non immatriculée au registre de commerce la totalité du fonds de commerce exploité au local sis à la route Teniour Km 7 avenue Imam Sahnoun Chehia Sfax à la vente des fruits secs. Les oppositions seront reçues entre les mains du vendeur à son domicile sis à route Teniour Km 7 avenue Imam Sahnoun Chehia Sfax et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au J.O.R.T. Cet avis a été publié le 30/4/2024 au journal Echourouk.

2024X00616FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 25 mars 2024 enregistré à la recette des finances Bizerte le 8 Avril 2024 sous le n°24201517 quittance

n°M025320 Monsieur Ahmed ben Mohamed el janadi a vendu à Madame Afef bent Salah Elanabi la totalité du fonds de commerce destiné à la vente des volailles et dérivés sis à la route Ain Meriem Bizerte.

Les oppositions se font à l'adresse du vendeur sis 7 route du Caire el Bhira Ain Meriem Bizerte ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au jort.

Le présent avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk du samedi 27/4/2024.

2024401057FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 30 Avril 2024, enregistré à la recette des finances de Mateur en date de 30 avril 2024, quittance n°M032457, n° d'enregistrement 24200995 ; Assen Dhaouadi demeurant à hinchir fardouin ghazala, Bizerte a vendu à Moncef Michrgui demeurant à hinchir fardouin ghazala le fonds De commerce sis à ghazala au magasin n°10 prés du souk elosbouia destiné à la vente des produits alimentaires et du tabac, toute personne désirant faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et ce à l'adresse de l'acquéreur à hinchir fardouin ghazala Bizerte.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk en date du 16/5/2024.

2024401204FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 6 Mai 2024, enregistré à la recette des finances de Mateur en date de 6 Mai 2024, sous quittance n°M033467 et sous n° d'enregistrement 24201027; Moncef Michrgui demeurant à hinchir fardouin ghazala Bizerte a vendu à Jamila Hidlia demeurant à hinchir fardouin ghazala, Bizerte le fonds de commerce sis à ghazala au magasin n°09 prés du souk elosbouia à ghazala qui consiste en une boulangerie, toute personne désirant faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et ce à l'adresse de l'acquéreur à hinchir fardouin ghazala Bizerte.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk en date du 16/5/2024.

2024401205FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par un acte sous seing privé en date du 13 mai 2024 et enregistré le 14 Mai 2024 à la recette des finances de Béja sous quittance n°M039864 et enregistrement sous le n°02313548, Abdel Fatah Wasti demeurant à la Résidence erhma bloc D elmanar 1 Tunis a vendu à Kmais ben Kmais dit Ataib Bouzaiane demeurant à 8 rue Omar Kalchani Béja sud Béja la totalité du fonds de commerce sis à l'Avenue de la République immeuble Abdel Atti Béja exploité comme café de première catégorie, toute personne désirant, faire opposition doit envoyer une lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de vingt jours à compter de l'insertion du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne et ce à l'adresse de Abdenasseur ben Mohamed Brahimi demeurant 01 rue el Mahdia cité de plais Bardo Béja.

Cet avis a été publié aux journaux le Quotidien et Echourouk en date du 16/5/2024.

2024401206FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 16/02/2024 et enregistré à la recette des finances avenue de l'Indépendance Bardo en date du 20/02/2024 sous le numéro 24200805 quittance n°M016111; monsieur Sabeur Dabboussi titulaire de la CIN 07819100, demeurant 02 avenue 2 Mars Manouba a vendu à madame Amel Tarhouni, titulaire de la CIN 04679143 demeurant 34 rue Sidi Beyli Tunis la totalité du fonds de commerce "pizzeria" avec ses éléments corporels et incorporels sis au 04 rue Marrakech bardo centre, enregistré au registre national d'entreprise 1416804 W. Toute opposition sera effectuée entre les mains de maître Mathlouthi Chokri à son cabinet sis au 39 avenue Habib Bourguiba Tunis appart 14 troisième étage dans un délai de vingt jours à compter de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne. Cette annonce a été publiée au quotidien "ESSAHAFA" du 10/5/2024).

2024401230FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé daté le 12/5/2023, enregistré à la recette des finances de Fahes le 21/02/2024 quittance n°M009860 sous le n°24300615 Mr Jemaa Ben Salah Ben Romdhan Basalah a loué à Mr Slim Ben Mohamed Ben Hamda Naouech la totalité du fonds de commerce exploité entant que services informatiques et vente accessoires ordinateur sis angle Avenue Habib Bourguiba et rue Hédi Chaker n°2 Fahes Zaghouan.

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains de locataire à son adresse sise à rue Baghded cité Saada Fahes dite dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et Quotidien le 15/5/2024.

2024R01233FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP en date du 18/12/2023, enregistré à la recette des finances le 19/3/2024 sous

n°24302357 Quittance n°M033378. La Société de promotion immobilière «Mondher» identifiant unique n°0741447B représentée par son gérant Mr Mondher CHEIKHROUHOU, titulaire de la CIN n°00032774 a loué à Mme Fatma Bent Mehrez ben Sghaier titulaire de la cin n°07874562 la totalité du fonds de commerce du local commercial sise Bq5 résidence BYZANCE passage Lac volta les Berges du Lac 1053 Tunis. Cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk en date du 15/5/2024.

2024R01243FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 30/4/2024 enregistré à la recette des finances Rue victor Hugo Sousse le 6/5/2024 enregistrement n°24302263, quittance n°M033961, il a été loué le fonds de commerce du restaurant EL ONS sis boulevard 14 janvier Sousse, appartenant à Mme Fouzia Touzani demeurant boulevard 14 janvier Sousse, CIN N°02872683 Matricule fiscal 0047624/F, au profit de la STE FAHD EVENTS S.A.R.L, capital10.000dt, Siège social n°82 rue 118 la corniche Sousse 4000, Matricule Fiscal 1628691/H RNE : 1628691H, pour une période d'une année commençant le 1er Mai 2024 Finissant fin Avril 2025.

Cet avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 15 Mai 2024.

2024S00633FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 30/4/2024 enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo Sousse le 9/5/2024 quittance n°M035381, enregistrement n°24302366, Mr Mohamed Hedi Souaied CIN n°02841297 demeurant boulevard 14 Janvier à Sousse a loué à la société "Management1818" SARL, société en cour de constitution, siège social rue El MESK, résidence Nour, bureau n°21 Khézama Est Sousse.

La totalité du fonds ce commerce du restaurant "La Gondole", sis boulevard 14 janvier Sousse, pour une durée d'une année commençant le 01/5/2024 et finissant le 30/4/2025.

Cet avis a été publié aux journaux Chourouk et le Quotidien le 15 Mai 2024.

2024S00634FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'un syndicat des propriétaires

Conformément au procès-verbal de l'assemblée générale constitutive des propriétaires de la Résidence Wiem, tenue le 22 octobre 2023, au rez-de-chaussée de la Résidence Wiem, dont l'adresse est à l'Avenue Ibn Rochd, cité Erriadh Eddis, Skanes Monastir, enregistré auprès de la recette des finances de Monastir le 13 novembre 2023, sous le numéro 23808086, reçu numéro 076903 dont une copie a été déposée à la commune de Monastir le 26 mars 2024, sous le numéro 1127, il a été décidé par consensus des présents la constitution du syndicat des propriétaires de la résidence Wiem dont la composition est la suivante :

- Monsieur Youssef Othman : Président du syndicat
- Madame Ines Rhim : Vice-présidente
- Monsieur Najeh Boubaker : Trésorier
- Madame Faiza Horrigue : Membre
- Monsieur Karim Labidi : Membre
- Monsieur Fraj Souid : Membre
- Monsieur Karim Abdellatif : Membre.

2024S00637APSF1

Sparkle Club Sportif Féminin

Le nom de l'association : Sparkle Club Sportif Féminin

Local : Rue de Belge cité ben Youness Manouba 2010.

Le président : Ben Mami Sabrine - cin 08747781

Les membres :

- OUN Hanen - cin 07353818
- BEN MAMI Jihen - cin 13014041
- ZAZI Fatma cin 14768481

Objectifs : l'association a pour objectif de former et d'encadrer les jeunes ; de les encourager et de développer leurs capacités physiquement et techniquement en l'élevant aux plus hauts niveaux sportifs et moraux. Il s'est également engagé à participer dans diverses compétitions sportives sous la tutelle de la fédération tunisienne de gymnastique.

Les disciplines : Gymnastique rythmique et Aérobic.

Fax : 71 606 607

2024401227APSF1

Homologation de résolutions

Avis

Syndic Résidence FLOWERS Jardin d'el Menzah 2

EN vertu d'un PV de la réunion de l'assemblée générale élective de copropriétaires du 29/10/2023 enregistrée à la recette des finances Ettadhamen le 8/4/2024 sous le n°2470215 quittance n°03775 il a été décidé de nommer :

Mr Hadj Kacem Hichem : Président

Mr Jeridi Med Hechmi : Trésorier

Mr Jlassi Mokhtar : Membre

Mr Trabelsi Sofiene : Membre

Mr Trabelsi Med Ali : Membre

Mr Hamdoun Tarek : Membre

Membre Rahmeni Mounir : Membre

Pour une durée d'une année allant du 29/10/2023 au 28/10/2024.

2024T00442APSF2

Syndic Résidence LAGO Les Berges du Lac 1

40 rue Lac Léman Lac 1 - 1053 Tunis

Selon PV de l'assemblée élective du 20-12-2023 du syndic résidence lago sis au 40 Rue Lac Léman 1053 Lac1, enregistré à la recette des finances du Lac 1 sous n°24801791 en date du 28-02-2024, le comité a été élu comme suit :

- Présidente : Rim Attia P/C Mirca Immobilière

- Trésorière : Chiraz Maudoui

- Secrétaire générale : Anissa Dachraoui

- Vice présidente : Sonia Bouricha

- Membre : Slim Ben Mansour P/C Amen Bank.

2024R01250APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Après réduction de la mise à prix de 40%

Etude de Maître Mohsni Sami

Avocat à la cour de cassation

18, Rue de Marseille Tunis

Tél et Fax : 71. 253.793

Poursuivant : Lassad Khalfaoui résidant à Radés Rue Imam Chafai n°63 Cité Mohamed Ali élisant domicile en l'étude de Maître Mohsni Sami Avocat à la cour de cassation, MF 749149D, 18 Rue de Marseille Tunis.

Parties poursuivies : 1) Arbia Khalfaoui 2) Mehrez Khalfaoui résidant à Radés 2 Rue Zoubaier B Awam n°11.

Fondement de l'exécution : Jugement rendu par la cour de 1ère Instance de ben Arous le n°40780 le 6/12/2021 décidant que l'immeuble objet du titre foncier n°19992 Ben Arous n'est pas susceptible de partage et ordonnant sa pollicitation aux enchères publiques en une seule masse et le partage de son prix entre les ayants droit selon leurs quottes parts et les condamnant aux dépenses y compris les honoraires de l'expertise évaluée à 1.500D000 en sus devenu définitif selon cert de non appel du 17/3/2022 et en vertu de l'ordonnance sur requête rendue par le tribunal de ben Arous n°91510 le 19/4/2023 nommant le même expert pour actualiser le prix évalué par elle.

Description de l'immeuble objet de la poursuite :

L'immeuble est situé à Radés Rue Zoubaier B Awam n°11, local d'habitation de 272 m² objet du T.F n°19992 B Arous nommé Dar Khalfaoui constitué d'une maison se composant de 3 pièces, cuisine, WC et jardin patio pourvu d'eau et d'électricité.

Visite des lieux : Tous les jours.

Mise à prix : 163.200DT000 après réduction de 40% à laquelle s'ajoute les frais et les honoraires taxés à l'audience du 9/5/2024 soit la somme de 4.439DT.147 aux quels s'ajouterait les frais et les honoraires qui seront taxés à la deuxième audience

Participation à la vente : celui qui veut participer à l'adjudication doit le faire par l'intermédiaire d'un avocat et doit consigner le tiers de la mise à prix en application de l'art 425 C.P.C.C.

Date et lieu de la vente : Les enchères auront lieu devant la chambre des criées dépendant du tribunal de première instance de ben Arous le jeudi 27/6/2024 à partir de 9 H.

N.B : Pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de Maître Mohsni Sami et au greffe du tribunal pour prendre connaissance du cahiers des charges.

2024R01242VEPA1

Vente d'un fonds de commerce

(Jugement commercial n°49727 daté du 21/02/2023 première instance de Tunis)

Le créancier : M. Khaled Bibi, pharmacien élisant domicile à l'étude de son avocat maître Issam ben Ahmed sis 05 bis rue Mohamed Fadhel Jmali Mutuelle-ville 1082 Tunis.

La débitrice : Sté Poggen Pole Tunisia, commerçants, Identifiant Unique n°1099178Y sis à Rue Selaimen Hrairi n°44 klm 9 à coté route Marsa.

Désignation du fonds : fonds de commerce, sis à Rue Selaimen Hrairi n°44 klm 9 à coté route Marsa (éléments corporels et incorporels) vente électroménager.

Mise à prix : (286160.000 D) à défaut d'enchère la mise à prix sera immédiatement (257544.000 D)

Date et lieu de vente : le 6/6/2024 à partir de 10 h à la Rue Slaimen Hrairi n°44 klm 9 à coté route Marsa.

Pour plus amples renseignements s'adresser à l'étude de l'huissier maître Kouki Hassan 12 Avenue Habib Bourguiba Ariana

Cette annonce annule et remplace les précédentes.

2024R01307VEPA1

Vente aux enchères publiques

Cabinet Maître Zaainine Mohamed Ali

Tél : 96 331 334

Poursuivant : Kamel ben Abdallah demeurant à Tafeloun el Mida Nabeul.

Partie saisie : Héritiers Abdallah el Kassas ses fils Haider Kassas et Tahia Kassas et Derfel Kassas demeurant à Manzel Horr Manzel Tmime Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Zaainie Mohamed Ali Avocat prés de la cour d'appel rue Mohamed 5 immeuble Mariam Grombalia 8030 Nabeul.

Immeubles et Prix Introductif : 1 immeuble sis à Nabeul objet du titre n°610332 Nabeul dénommé "al wifak" qui font l'objet des parts communes s'élevant à 502,5/53710, revenant à la propriété des débiteurs, Tahiya Al-Qassas, Haidar Al-Qassas et Darfal Al-Qassas, est situé à l'ouest de Korba, plus précisément le village de Taflon, délégation d'Al-Mida, province

de Nabeul. Il se compose d'une parcelle agricole rectangulaire, au-dessus duquel un bâtiment (lieu d'habitation) a été érigé, avec un rez--de-chaussée, un entrepôt et un jardin arrière entouré d'une clôture en brique. Le bâtiment date de l'année 2012. Ce bâtiment est situé en bordure de la route qui mène entre les deux. Le village de Taflon et Al-Méda. Ses limites et quartiers sont : Détaillés comme suit :

Du nord (Jofa) à l'ouest (ouest) : Une propriété appartenant à Rami bin Kamal bin Hamouda

De l'est (est) se trouve la route goudronnée menant du village de Taflon à la ville d'Al-Mida.

Du sud (Qibla), propriété appartenant aux héritiers de Hussein Al-Mazni.

Le bâtiment se compose (au rez-de-chaussée) d'une véranda est à Al-Muftah, où l'entrée est suivie d'un hall avec trois chambres, un hall de réception, une cuisine avec une porte ouvrant sur le jardin et une salle de douche, un amphithéâtre rectangulaire qui mène au toit de la villa et à l'entrepôt. Ce bâtiment a des murs en briques, ses portes sont en menuiserie en panneaux, ses fenêtres sont en menuiserie en aluminium, son sol est recouvert de carrés «parterre décorés» et les murs des bains et de la cuisine sont recouverts de carrés de faïence simples.

Il y a un entrepôt adjacent à la villa, ses murs sont en briques et son toit est en béton armé. Du côté arrière, se trouve un jardin clôturé avec un mur de briques et des colonnes en béton sur tout son périmètre, à une hauteur de 2,20 m, planté de racines d'oliviers et de quelques grenadiers. La propriété est raccordée au réseau d'eau potable et d'électricité.

La propriété est incluse dans le dessin immobilier susmentionné, qui comprend la parcelle numéro 119, et les propriétés des débiteurs sont représentées dans une parcelle de terrain agricole contenant un lieu d'habitation, un entrepôt et plantée de racines d'oliviers et de quelques grenadiers. La superficie totale exploitée est de 455 mètres carrés, située dans le village de Taflon, délégation d'Al-Mida, Manzil Tamim, province de Nabeul.

Déterminant la superficie des biens compris dans le dessin immobilier n° 610332 Nabeul, qui représente les cessions aux débiteurs, à savoir Haider Al-Qassas, Tahiya Al-Qassas et Derfal Al-Qassas, et il est détaillé comme suit :

- Superficie du terrain exploité : 455 mètres carrés

- La surface bâtie au rez-de-chaussée (villa) est de 134 mètres carrés

- La superficie de l'entrepôt est de 44 mètres carrés

- La superficie de la piste est de 8 mètres carrés

- La longueur de la clôture est de 15 mètres.

Mise à prix : le prix total de l'immeuble pour la première audience est cent soixante quatorze mille quatre cent quatre-vingt-sept dinars et cinq cents millimes (174.487d 500), auxquels s'ajouteront les frais résultant du règlement et les honoraires d'avocat tels qu'estimés par l'Agence des Ventes Immobilières. Département du Tribunal de Première Instance de Nabeul.

Date et lieu de la vente : Devant la chambre des criées du Tribunal de Première Instance de Nabeul, au siège du Tribunal de Première Instance de Nabeul, le lundi dix juin deux mille vingt-quatre (10/6/2024), à huit heures trente du matin et les jours suivants.

Visite des lieux : On peut visiter l'immeuble pendant l'horaire administratif. Les étrangers ne peuvent participer à la vente qu'après autorisation du gouverneur.

Pour participer à la vente il faut consigner le tiers du prix introductif ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable.

2024R01316VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à une saisie immobilière

Etude Maître Omar Soualhi

Avocat à la cour de cassation

28 Rue de Marseille 2 étage Tunis

Tél. : 71254077

M.F : 18606/Q.

Partie poursuivante : Mr Lotfi Trabelsi.

Partie saisie : Chadlia bent Jebrine ben Ammar, C.I.N n°00151905, demeurant à Korbs Nabeul.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de deux immeubles immatriculés revenant à la partie saisie, le premier objet du titre foncier numéro 86140 Tunis dénommé Flamingo 135, d'une superficie de 24 m², il constitue un magasin portant le n°9 est exploité comme Boucherie, le deuxième objet du titre foncier numéro 86141 Tunis dénommé Flamingo 139 d'une superficie de 13 m², il constitue un magasin portant le n°8 est exploité à la vente de volaille, est les deux magasins sont adjacents et situés au rez-de-chaussée de résidence Flamingo sis au passage lac Saba, par rue lac Victoria les berges du lac 1 Tunis.

Les deux magasins sont loués par la partie saisie Chadlia bent Jebrine ben Ammar à Mr Hammadi ben Abderrazak Sghair, C.I.N n°07277564.

Mise à prix : la mise à prix est fixée pour le premier magasin à 128126.000 DT et le deuxième à 69420.000 DT, le prix total de deux immeubles est de 197580.000 DT, hors dépenses de poursuite qui seront fixées par le tribunal lors de l'audience.

Date et lieu de vente : L'adjudication aura lieu : le mardi 11 Juin 2024 (11/6/2024) à partir de 9 H à la chambre des criées du tribunal de première instance de Tunis 1.

Il est à noter que :

La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours.

La participation aux enchères, ne peut se faire que par le biais d'un Avocat et sur consignation du tiers du montant de la mise à prix, et pour les étrangers, l'autorisation préalable du gouverneur est exigée.

Pour les plus amples renseignements contacter l'avocat poursuivant ou le tribunal de première instance de Tunis 1.

2024R01327VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Tunisian Saudi Bank, (TSB) S.A., RNE 013026E, sise à Tunis 32, rue Hédi Karray.

La partie saisie : Mohsen Kobbi, CIN n°01053994 demeurant à la route Menzel Cheker, ceinture route Al ain km4.5 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «mongia» objet du TF n°79510 Sfax consistant en un terrain nu d'une contenance de 1149m² clôturé uniquement de l'ouest sise à la route de Tunis au nord ouest de sakiet ezzit km 2.5 Sfax wed elgrawa avenue Hédi Cheker impasse ennakhla «à la gauche en direction de zakiet ezzit vers la route de taniour s'éloignant de 300 mètres de l'avenue Hédi Cheker.

L'immeuble saisie est délimité du coté sud par la parcelle n°16, du coté nord par un voisin et par une entrée d'où son ouverture; de l'est un voisin et de l'ouest par la parcelle n°6 et la parcelle n°8.

Certes, l'immeuble est en état d'abandon, il n'est pas loin de lotissement "Alons" du centre commercial «sfax mall» et des établissements d'enseignement publiques et privés l'immeuble jouit généralement des tous les services de base.

Mise à prix : (230.000.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : lundi le 24/6/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2024X00609VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe De Tunisie, IU RNE 0000110 F, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba

La partie saisie : Noureddine Rekik, CIN n°01079945 demeurant à route l'afrane impasse brini rue fathi Zouhaier Sfax.

2- Hela bent Nourddine Rekik CIN n°08863438 demeurante à route l'afrane impasse brini, rue Fathi Zouhaier Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la route Lafrane impasse elbrini rue Fathi Zouhaier Sfax d'une contenance de 773 m², l'immeuble est délimité du coté sud par impasse elbrini (rue Fethi Zouhaier) d'où son entrée, de l'est Fethi Rekik, du nord «elkolsi» et de l'ouest zweri. L'immeuble abrite une villa d'une superficie de 287.5 m² composée d'un rez-de-chaussée et d'un 1er étage :

Le rez-de-chaussée compte 5 pièces, une véranda, 2 couloirs, une cuisine, une salle de bain et des escaliers menant au premier étage.

Le 1er étage est composé de 2 chambres, d'un hangar de 35.64m² dans son coin ouest sud, un studio de 18.74 m², un magasin de produits agricoles et une passerelle en plastique réservée aux voitures.

Mise à prix : (632.500.000) frais en sus

La date et lieu de la vente : lundi le 20/5/2024 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de sfax.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

2024X00610VEPA1

Vente aux enchères

Cabinet de Maître Abdelfattah Ayadi

Auprès de la Société Ayadi d'Avocats, de Consultations et d'Arbitrage

Identifiant Fiscal : 1792810P/A/M/000

Le poursuivant : Société Les Terres Fertiles SOTEF, Société à Responsabilité Limitée, ayant élu son siège social à la Résidence «Narjess» Bloc B, l'Aouina La Marsa 7, Inscrite au Registre National des Sociétés sous l'identifiant unique 1023687B, Etude Maître Abdelfattah Ayadi auprès de la Société Ayadi d'Avocats, de Consultations et d'Arbitrage.

Le saisi :

Hamda Kridiss, demeurant à Route de Menzel Chaker, Km 4,5 - 3013 - Sfax.

L'Avocat : Maître Abdelfattah Ayadi, Avocat à la Cour de Cassation auprès de la Société Ayadi d'Avocats, de Consultations et d'Arbitrage Adresse, 2, Rue Léopold Sédar Senghor

Injonction de payer n°10220 délivrée par le tribunal de première instance de Sfax 2 le 18/8/2023 décidant «obligeant HamdaKridiss demeurant à la Route Menzel Chaker mk 4,5 Sfax 3013 de payer à la demanderesse l'équivalent de :

1- Six cent cinquante mille quatre cent Dinars (650.400,000) au titre du principal de la dette.

2- Les Frais : Cent dix sept dinars 650 millimes (117,650) au titre du procès-verbal de l'injonction de payer.

3- L'intérêt judiciaire : de la date du procès-verbal de l'injonction de payer le 01/8/2023 jusqu'au payement intégral.

4- Honoraires d'Avocat : Trois cents Dinars (300,000).

L'injonction de payer est notifiée par l'huissier de justice Maitre Hédi Anouar Kammoun suivant son procès n°13398 en date du 29/8/2023.

Vente aux enchères de l'immeuble : Description de l'immeuble suivant procés de saisi dressé par l'huissier de justice Maître Hédi Anouar Kammoun suivant son procès n°13398 en date du 13/02/2024 et pour le restant du principal s'élevant à cinq cent soixante sept mille six cent six dinars 498 millimes (567.606,498) en sus des frais et des intérêts judiciaires qui seront arrêtés lors du paiement intégral, l'huissier de justice a saisi la moitié dans l'indivision de l'immeuble s'agissant d'une parcelle de terrain de 1547,72 m² sous la forme de rectangle mesurée de l'est à l'ouest du côté Sud 32 m et du côté nord 28,10 m et du Sud au Nord du côté Est 51,92 m et du côté Ouest 51,09 m.

Rez-de-chaussée d'une villa d'une superficie de 226,18 m² composé de quatre chambres, d'une cuisine, d'un salon, d'une Véranda Sud-Est et d'une autre Sud-Ouest, d'un hall, d'une Salle de Bain et d'une salle d'eau et d'un Cellier et des placards.

Un Garage et ses dépendances : d'une superficie de 45,48 m².

Chambre Débarras : d'une superficie de 9 m².

Toilette au Nord du Bâtiment : d'une superficie de 3.73 m².

Cellier de Stockage et Abri d'animaux : d'une superficie de 9.01 m².

Chambre de Volaille toiture en Eternit : d'une superficie de 31,65 m².

Festkia et Puit.

La surface Nord est implantée par des oliviers.

La parcelle du terrain est délimitée au sud par Ghorbel, de l'Est par Abdelaziz et Habib Ben Kridiss chacun d'une partie, au nord par une rue de 12 m de largeur dont l'entrée et de l'ouest par les héritiers du feu Sadok Ben Kridiss, sis à la Route de Menzel Chaker, km 4,5 entre route de Menzel Chaker et Route de l'Aéroport Sfax avec un droit de passage limitrophe au mur nord arrivant aux escaliers de l'étage détenu par son fis Oussama.

L'immeuble objet de la saisie :

L'immeuble consiste en une parcelle de terrain de forme presque rectangulaire clôturée de tous les côtés sise route Menzel Chaker Km 4,5 Sfax Ville à gauche dans la direction de la route citée et précisément à la route goudronnée traversante reliant les routes Menzel Chaker et l'Aéroport et à droite dans la direction de la dernière route citée et l'arrivée à la parcelle par une rue goudronnée classée par la municipalité «Rue l'Atlas» et à gauche par un passage après le siège de la Société Avenirs Services.

Lieu et date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 2, sis à la 3ème zone, Rue Ahmed Aloulou près du Bureau de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale Sfax et ce, le Mercredi 12/6/2024 à partir du 9 h du matin.

Mise à prix :

La mise à prix de la moitié dans l'indivision de l'immeuble ci-dessus décrit est arrêtée à deux cent Quatre-vingt-quinze Mille Dinars (295.000, 000) suivant l'évaluation de l'expert Jamil Bellâaj en sus des dépenses arrêtées le jour de l'adjudication.

2024X00620VEPA1

Vente aux enchères immobilières d'un bien immatriculé

Maître Soumaya BARHOUMI Avocate auprès de la Cour d'Appel, étude sise à cité Ain Mnekh avenue Taieb Mhiri le Kef (matricule fiscal 1159565/Q), en sa qualité responsable de poursuite pour le droit de Chaouki Ben Kablouti AOUADI en sa qualité créancier saisissant, responsable dans une société privée, demeurant à 73, cité Ain Mnekh le Kef, titulaire de la c.i.n n°03795215 délivrée le 02/3/2015, élu domicile au cabinet de Maître Soumaya BARHOUMI sise à cité Ain Mnekh avenue Taieb Mhlri le Kef, en vertu d'un acte de vente sous forme d'un procès verbal d'avertissement qui prend la forme d'une saisie exécutoire sur un bien Immatriculé fait par l'huissier de justice au Kef Me Mahrez JEBABLI en date du 24/01/2024 sous n°1/6344 enregistré dans le registre foncier n°16899 le Kef en date du 28/02/2024 (folio le Kef 2/24 n°132), objet d'une requête d'ordre de paiement n°2186 rendue par le Tribunal de Première Instance du Kef le 5/10/2020, qui a été notifié par Me Sana CHERNI Huissier de justice au Kef, sous n° 6534 en date du 12/10/2020 dont il comprend un procès-verbal de tentative où l'exécution est infructueuse le 5/11/2022 par Me Mahrez JEBABLI Huissier de justice sous n°6344, annonce de vendre aux enchères la totalité du bien objet du titre foncier n°16899 le Kef connu par

le nom «LAIFA» sis à la délégation du Kef Est du gouvernorat du Kef sa contenance de 382 mètres carrés réparti à 382 parties (le bien se compose d'une seule parcelle) folio 04/11 n°107 en date du 27/12/2011 il est sous forme d'un local d'habitation se compose d'un rez-de-chaussée répartie en deux appartements et un premier étage réparti à deux appartements, la contenance du bien est de 267 mètres carrés, qui est la propriété de débiteur saisi Hassan Ben Laifa BECHEBBI, entrepreneur, titulaire de la cin n°08017115 délivrée le 17/8/2005 demeurant à 161, cité la liberté le Kef, ceci par devant la circonscription des ventes immobilières du Tribunal de Première Instance du Kef à l'audience du lundi 17 juin 2024 à partir de 9h avec un prix d'ouverture fixé à sept cent soixante quatorze mille six cent dinars (774.600.000 d) suite à une expertise sauf les frais qui seront annoncés le jour de l'enchère. Toute personne veut entrer dans l'enchère doit assurer au moins le un tiers 1/3 du prix d'ouverture dans la caisse des dépôts et consignations ou par un chèque certifié du solde ou une garantie bancaire irrévocable avant l'audience indiquée ci-dessus. En outre la visite du bien objet de l'enchère est possible durant les horaires administratifs, pour plus d'informations veuillez consulter le cahier des charges déposé dans le cabinet de l'avocat chargé de la poursuite et au greffe du tribunal.

2024401219VEPA1

Avis aux créanciers

Changement d'administrateur judiciaire

HAOUARI - TEX

Matricule fiscal : 0234741/D/A/M000

Siège social : Haouaria - Nabeul

Usine : Av. 2 Mars 1934 Haouaria

En vertu du Jugement 16322 rendu en date du 9 mars 2024 par le tribunal de 1ère instance de Nabeul mtre Houcine Zayati a été nommé administrateur judiciaire pour la Sté HAOUARI TEX SARL sus Indiquée

Par ordonnance du président du tribunal de 1ère Instance de Nabeul du 8 mai 2024 il a été procédé au changement de maître Houcine Zayati par Salhi Abdelbasset en tant qu'Administrateur judiciaire pour la société HAOUARI TEX SARL.

Tout intéressé peut contacter l'administrateur judiciaire désigné à son adresse au 11 Rue d'Alger immb 2 étage 2 Tunis, tél 23390057/50918826.

2024T00469VEPA2

Ouverture de procédure de redressement judiciaire

Société Magal Di Casting - SA

5 rue de Kairouan Z.I ZRIBA

IU : 10775789 S

Le tribunal de première instance de Zaghouan a décidé l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire de la Société Magal Di Casting et la désignation de Mr Abdelkader Rtibi juge contrôleur et Mr Fethi Said administrateur judiciaire. Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances avec les justificatifs légaux au bureau de Mr Fethi Said administrateur judiciaire sis centre Dorra bloc B bur n°6 2ème étage. Dernier délai de remise des déclarations le 14 juin 2024.

2024R01265VEPA2

Avis de distribution

Suite à la décision n°673 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Sfax ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisie des biens du débiteur Abdellatif Elzayeni déposés à la caisse des dépôts et consignations le 15/02/2023 quittance n°M009339.

Suite à la demande de distribution des deniers présentée au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax par Maître Atitallah Adel Avocat pour le compte de Banque Internationale Arabe de Tunisie, Tous créanciers qui entend participer à la distribution des deniers doit, en application de l'article 468 CPCC, dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe de tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2024X00611VEPA2

Avis de distribution

Suite à la décision n°675 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Sfax ordonnant l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisie des biens du débiteur Société Tunisienne d'assainissement et des Services pétroliers "STAS" déposés à la caisse des dépôts et consignations le 15/3/2019 quittance n°M014766.

Suite à la demande de distribution des deniers présentée au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax par Maître Atitallah Adel Avocat pour le compte de la Banque Internationale Arabe De Tunisie. Tout créancier qui entend participer à la distribution des deniers doit, en application de l'article 468 CPCC, dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, à peine de forclusion, produire ses titres de créance au greffe de tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2024X00612VEPA2

Avis de distribution

Suite à la décision n°671 du juge commissaire du tribunal de 1ère instance de Sfax ordonnant

l'ouverture de la procédure de distribution des deniers provenant de la vente sur saisie des biens du débiteur Amine Maalej déposés à la caisse des dépôts et consignations le 3/01/2024 quittance n°M000650.

Suite à la demande de distribution des deniers présentée au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax par Maître Atitallah Adel Avocat pour le compte de la Banque Internationale Arabe De Tunisie. Tous créanciers qui entendent participer à la distribution des deniers doivent, en application de l'article 468 CPCC, dans les trente jours de la publication au journal Officiel de l'insertion ou de la réception de la lettre recommandée, à peine de forclusion, produire leurs titres de créance au greffe du tribunal, avec une demande de collocation faite sous la constitution d'un avocat en l'étude duquel domicile est élu de droit pour le produisant, cette demande énoncera les causes de préférence de la créance, s'il y a lieu.

2024X00613VEPA2

Cession d'une entreprise comme étant un tout indivisible

Société cactus prod

Capital social : 1 200 000 dt

Siège social : 53 Rue du Lac de Constance 1053 - Tunis

Siège d'activité : Utique Bizerte

MF : 0827432 Q

Suivant la décision du tribunal de première instance de Tunis du 8 décembre 2022 qui a décidé la cession de la société cactus prod.

Le contrôleur d'exécution Naim Kaabi annonce au public que les personnes qui désirent participer doivent soumettre leurs offres au plus tard le 01 juin 2024. Le retrait de cahier des charges se fait au bureau du contrôleur d'exécution, situé, 23 rue Ali Balhaouan - Khair - Eddine la Goulette (Téléphone : 31 529 072) contre le paiement de (cinq cents Dinars) 500 dinars.

Pour plus d'information contacter le bureau du contrôleur d'exécution sur les numéros : 31 529 072.

2024401202VEPA2

Nomination d'un liquidateur

"Association de développement Takaful"

Siège social : Rue Tah Hassine cité Ali Bourguiba Mnihla

MF : 1368365YNN

En vertu de l'ordonnance n°14741 rendue par le Tribunal de Première Instance d'Ariana le 4/4/2024, il a été décidé la nomination de Mr Mustapha ben Amor, en qualité de Liquidateur de «l'Association de développement Takaful».

Il appartient aux créanciers de présenter dans un délai de 15 jours à partir de cette publication, (pour les créanciers domiciliés hors du territoire tunisien ce délai est augmenté de 30 jours) leurs dettes ordinaires et privilégiées ainsi que les garanties au séquestre, soit directement contre décharge à son bureau sis au 08 rue Kuwait 2ème Etage bureau n°10 Lafayette Tunis, soit par lettre recommandée avec accusé de réception à son adresse de correspondance.

2024401223VEPA2

Appel d'offre

Cession aux tiers de la société «SOTRAVAL»

Capital social : 700.000.000 dinars

Siège social : Immeuble ines rue 7 novembre Hammam-Lif, Ben Arous

MF : 0046184Y

L'expert Mr Ezzeddine Habib sis au «08, rue de Koweït Lafayette 1002 Tunis» lance un appel d'offre concernant la cession de la société «sotraval» aux tiers. Les personnes intéressées peuvent retirer le cahier des charges moyennant le paiement de la somme de (350,000) dinars non restituable.

La date limite pour la remise des offres soit au plus tard le 15/6/2024 Pour plus d'informations, contacter 71.834.458 ou 24.174.990.

2024401232VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Tunisie Electroménager «TEM»

SA au capital de 262.500 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0006882 X

CNSS : N°6661270

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisie Electroménager «TEM» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 12 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00470SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

STIFEN

SA au capital de 2.500.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0381664 E

CNSS : N°4650068500

Messieurs les Actionnaires de la Société STIFEN sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 14 heures, à son siège

social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

- Questions diverses.

2024T00471SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Chakira Immobilier

SA au capital de 3.500.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 297287 G

CNSS : N°23731048

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Immobilier sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 15 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00472SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOTEE

SA au capital de 4.600.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0870898 V

CNSS : N° 23783689

Messieurs les Actionnaires de la Société Sotee sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 16 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00473SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Stifen Fruit

SA au capital de 800.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0775718 P

CNSS : N°23734280

Messieurs les Actionnaires de la Société Stifen Fruit sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 17 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00474SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Coficab Med

SA au capital de 5.000.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 1057128 H

CNSS : N° 29373185

Messieurs les Actionnaires de la Société Coficab Med sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 18 Heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00475SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Cofat Med

SA au capital de 3.000.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 1006790 B

CNSS : N°29385111

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Med sont convoqués à

l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Vendredi 28 juin 2024 à 19 heures, à son siège social sis au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00476SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Chakira Câble

SA au capital de 11.200.000 DT

Siège social : 40, rue du 18 Janvier 1952, 1001 Tunis

IU : 0001855 X

CNSS : N°3137443

Messieurs les Actionnaires de la Société Chakira Câble sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le Samedi 29 juin 2024 à 8 heures, à l'administration de l'usine sise à l'avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement du mandat d'Administrateur.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2024T00477SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

ABM Management

SA au capital de 100.000 DT

Siège social : Avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, Tunis

IU : 1006814 R

CNSS : N°34732865

Messieurs les Actionnaires de la Société ABM Management sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le samedi 29 juin 2024 à 9 heures, à son siège social sis à l'avenue du 18 janvier 1952, 1095 Sidi Hassine, 1095 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00478SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

SOCIETE TUNISIENNE DE PROMOTION

DES POLES IMMOBILIERS ET INDUSTRIELS - STPI

S.A. au capital : 4.000.000 DT

Siège social : Immeuble la Coupole - Rue Hédi Nouira - Cité Ennasr - Ariana

IU : 0977517D

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Promotion Pôles Immobiliers et Industriels - STPI - sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le samedi 29 juin 2024 à 16 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Questions diverses.

2024T00479SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Cofat Mateur

SA au capital de 7.500.000 DT

Siège social : Résidence Palais du Golfe

Rue du Lac Mâlaren, Bloc D, Bureau D7, 3ème étage Les Berges du Lac, Tunis

IU : 0341876 T

CNSS : N°17518806

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Mateur sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 11 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

- Nomination d'un commissaire aux comptes.

- Questions diverses.

2024T00480SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

Cofat Tunis

SA au capital de 700.000 DT

Siège social : 230, avenue du 18 janvier 1952, Sidi Hassine 1095

IU : 0033519 H

CNSS : N°7762828

Messieurs les Actionnaires de la Société Cofat Tunis sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra le vendredi 28 juin 2024 à 10 heures, au 40, rue du 18 janvier 1952, 1001 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport d'activité du conseil d'administration durant l'exercice 2023.

- Rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

- Approbation des états financiers de l'exercice 2023.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

- Quitus aux administrateurs.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées.

- Renouvellement des mandats des Administrateurs.

- Questions diverses.

2024T00481SANB3

Report de la tenue de l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire

Société EL KANAOUET

S.A. au capital de 11.500.000 dinars

Siège social : Immeuble Essalem, 34 bis rue Ibn Rachik, angle rue Ahmed Rami, cité les jardins 1002 - Tunis

L'Identifiant Unique : 0012689L

Le Conseil d'Administration informe tous les actionnaires de la société EL KANAOUET du report de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire et l'Assemblée Générale Extraordinaire initialement prévue pour le mardi 28 mai 2024, pour le jeudi 20 juin 2024, respectivement à 09h30mm et à 11h au siège social de la Société El Kanaouet sis à l'Immeuble Essalem, 34 bis rue Ibn Rachik, Angle rue Ahmed Rami Cité les jardins 1002 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée Générale Ordinaire :

1- Examen et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023 et approbation des opérations sujettes aux dispositions de l'article 200 du code des sociétés commerciales.

3- Examen et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

6- Renouvellement du mandat des administrateurs du conseil d'administration de la société El Kanaouet.

7- Fixation des jetons de présence.

Assemblée Générale Extraordinaire :

1- Approbation de l'augmentation du plafond d'emprunt autorisé au Président Directeur Général de la société EL KANAOUET (statuts de la société, article 26 paragraphe 2-b- i : autorisation).

2- Approbation de l'ajout de l'adresse de l'usine «lieu de l'activité» dans l'article 5 : Siège du statut de la société EL KANAOUET.

2024R01234SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon SODICAB

SA au capital de 3900.000 Dinars

Siège social : Immeuble la Jarre 8000 Nabeul

Messieurs les actionnaires de la société de Développement et d'Investissement du Cap-Bon sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 juin 2024 à 10 heures au siège social, Nabeul à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2023

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2023

4. Quitus aux administrateurs

5. Affectation du résultat de l'exercice 2023

6. Fixation du montant des jetons de présence

7. Renouvellement du mandat des administrateurs

8. Désignation du commissaire aux comptes

2024R01238SANB3

Convocation

PLASTICS S.A

Société anonyme

Au capital de : 2 660 000 Dinars

Siège social : 43 Rue du Sahel Immeuble F Montfleury Tunis

MF : 0012866KAM000

Messieurs les actionnaires de la Société PLASTICS sont priés d'assister à son siège social à :

L'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 21 Juin 2024 à 9H pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2023.

- Examen et approbation du Bilan et Etats Financiers de l'an 2023.

- Affectation du résultat de l'exercice 2023.

- Désignation des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs aux sujets ci-dessus sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2024R01241SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires exercice 2023

Société Touristique «LA GAZELLE» S.A

Identifiant Unique : 0007992G

CNSS : 35892-02

Messieurs les actionnaires de la société Touristique «LA GAZELLE», sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 11 juin 2024 à 9 heures au siège social de la société sis au Marché du Gros Bir Elkassaa à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Examen des états financiers relatifs à l'exercice 2023

- Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023

- Approbation s'il y a lieu des dits Rapports

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023

- Quitus au conseil d'administration.

- Affectation des résultats de l'exercice 2023

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

- Questions diverses

- Pouvoirs pour formalités.

2024R01244SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société AZUR INDUSTRIE COSMETIQUE SA

Société anonyme

Au capital : 17 200 000, 000 DT

Siège social : 05 Rue de l'énergie éolienne Z.I Charguia 1 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 1747985H

Messieurs les Actionnaires de la Société AZUR INDUSTRIE COSMETIQUE SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 11 Juin 2024 à 10H au siège social de la Société sis à 05 Rue de l'énergie éolienne Z.I Charguia 1 Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, relatifs à l'augmentation du capital et la suppression du droit préférentiel de souscription;

2. Augmentation du capital social de la société en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Modification corrélative de l'article 6 des statuts relatif au capital social;

4. Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de l'augmentation;

5. Pouvoirs pour formalités.

2024R01248SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires

Société AZUR d'Articles Plastiques SA

Société anonyme

Au capital 6 300 000, 000 DT

Siège social : 05 Rue de l'énergie éolienne Z.I Charguia 1 Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 174 7977H

Messieurs les Actionnaires de la Société AZUR d'Articles Plastiques SA sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 11 Juin 2024 à 11H au siège social de la Société sis à 05 Rue de l'énergie éolienne Z.I Charguia 1 Tunis - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes, relatifs à l'augmentation du capital et la suppression du droit préférentiel de souscription;

2. Augmentation du capital social de la société en numéraire avec suppression du droit préférentiel de souscription;

3. Modification corrélative de l'article 6 des statuts relatif au capital social;

4. Délégation au Conseil d'Administration des pouvoirs de la réalisation de l'augmentation;

5. Pouvoirs pour formalités.

2024R01249SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE EL MAWASSIR

S.A au capital de 20 000 000 DT

Siège social Z.I MEGRINE RYADH, Rte Z4, 2014

R.C : B132091996

I.U : 0036050D

Messieurs les actionnaires de la société EL MAWASSIR sont convoqués le mardi 11 Juin 2024 au siège de la société à 9 heures à l'assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2023,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

3) Examen et approbation des comptes et du bilan relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 et affectation des résultats,

4) Approbation des conventions réglementées par les articles 200 et 475 du CSC

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2023,

6) Fixation des jetons de présence.

7) Questions diverses.

2024R01258SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LES COMPTOIRS MAGHREBINS

S.A au capital de 1 150 000 DT

Siège social : Z.I MEGRINE-RYADH, Rte Z4, 2014

RNE : B132111996

I.U : 0042918W

Messieurs les actionnaires de la société LES COMPTOIRS

MAGHREBINS sont convoqués le mardi 11 juin 2024 au siège de la société à 12 heures à l'Assemblée Générale Ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture du rapport du conseil d'administration pour l'exercice clos au 31/12/2023,

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs audit exercice,

3) Examen et approbation des comptes et du bilan relatifs à l'exercice clos au 31/12/2023 et affectation des résultats,

4) Approbation des conventions réglementées par les articles 200 et 475 du CSC

5) Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice clos au 31/12/2023,

6) Nomination des administrateurs

7) Questions diverses.

2024R01259SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société «Zitouna Tamkeen»

Société anonyme

Capital : 31.000.000,000 Dinars

Siège social : Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone Industrielle Nord Ouest (Kheireddine) Les berges du Lac Nord - 1053

MF : 1432352/G/P/M/000

Identifiant Unique : 1432352G

Messieurs les actionnaires de la Société Zitouna Tamkeen sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra, le jeudi 27 Juin 2024 à 8H30, au siège de la société sis à : Immeuble Zitouna Tamkeen, Zone Industrielle Nord-Ouest (Kheireddine) Les berges du Lac Nord - 1053, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

2. Lecture du rapport du comité charaïque relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

3. Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de Zitouna Tamkeen de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

4. Approbation des états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

5. Affectation des résultats de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

6. Lecture du rapport spécial du commissaires aux comptes et approbation des conventions et engagements visés par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

7. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

8. Fixation des jetons de présence de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024 ;

9. Pouvoirs pour les formalités.

2024R01263SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire n°15 du 12 juin 2024

SONEDE INTERNATIONAL

Société anonyme

Au capital de 2.716.000 dinars

Siège social : Colisée Soula Escalier B - 3ème étage El Manar II - 2092 Tunis

Registre du commerce : B24156242009

Matricule fiscal : 1119736V/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la société convoque les actionnaires de SONEDE INTERNATIONAL à l'Assemblée Générale Ordinaire n°15 qui aura lieu le mercredi 12 juin 2024 à 10 h au 5ème étage de la SONEDE sis à l'Avenue Slimane Ben Slimane, El Manar II Tunis 2092.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire :

1- Approbation des procédures de convocation de l'AGO.

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2023.

3- Lecture du rapport général du Commissaire aux Comptes au titre de l'exercice 2023.

4- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes et approbation des conventions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2023 et affectation du résultat de l'exercice.

6- Quitus aux Administrateurs.

7- Nomination et renouvellement du mandat des administrateurs.

8- Nomination du Commissaire aux Comptes.

9- Jetons de présence.

10- Pouvoir.

Tout actionnaire peut se faire représenter par quelqu'un d'autre à condition de le faire munir d'un pouvoir dont le modèle est disponible au siège de SONEDE International sis au Colisée Soula Escalier B-3ème étage El Manar 2 - 2092 Tunis.

Pour tout renseignement contacter le numéro de téléphone 71.875 .860

Conformément aux clauses de l'article 280 du Code des Sociétés Commerciales tous les documents afférents à cette Assemblée sont mis, dans les délais réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de SONEDE International.

Cet avis constitue une invitation personnelle à tous les actionnaires.

2024R01266SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 D

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel Bourguiba

BP 23-24 / 7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie

«ELFOULADH» au capital social de 53 339 520 Dinars sont convoqués en assemblée générale ordinaire, le mercredi 12 juin 2024 à 9h 30 à l'Hôtel AFRICA TUNIS et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2022,

2- Lecture du rapport général et du rapport spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2022,

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2022 et quitus aux Administrateurs,

4- Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration et du Comité Permanent d'Audit pour l'exercice 2022,

5- Affectation des résultats de l'exercice 2022,

6- Nomination d'Administrateurs,

7- Renouvellement du mandat des administrateurs,

8- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2023, 2024 et 2025,

Un exemplaire des statuts, des états financiers de l'exercice 2022, des projets de résolution à soumettre à l'Assemblée ainsi que la liste des Actionnaires sont à la disposition de Messieurs les Actionnaires qui peuvent les consulter à l'usine d'EL FOULADH dès publication du présent Avis au Journal Officiel Tunisien (JORT) et le Journal officiel du Centre national du registre des entreprises.

2024R01270SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE SIDERURGIE

«ELFOULADH»

Au capital social de 53 339 520 Dinars

Siège social : Km3, Route de Tunis 7050 Menzel Bourguiba

BP 23-24 / 7050 Menzel Bourguiba

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunisienne de Sidérurgie «ELFOULADH» au capital social de 53 339 520 Dinars sont convoqués en assemblée générale extraordinaire, le mercredi 12 juin 2024 à 11h à l'Hôtel AFRICA TUNIS et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation de la continuation de l'activité de l'Entreprise conformément à l'Article 388 du code des Sociétés Commerciales.

2024R01271SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOTUVER GLASS INDUSTRIES

SOCIETE SOTUVER GLASS INDUSTRIES SGI

SA au capital de 68.000.000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle djebel ouest km 21 route de Zaghouan, Bir M'charga, 1111 - Zaghouan

Identifiant Unique RNE N° : 1666003J

Messieurs les actionnaires de la Société SOCIETE SOTUVER GLASS INDUSTRIES SGI, sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 20 Juin 2024 à 9 Heures à la Maison de l'Entreprise «Institut Arabe des Chefs d'Entreprises» sise à l'Avenue Principale 1053 les Berges du Lac, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport d'activité pour l'exercice clos au 31/12/2023.

2. Lecture des rapports général & spécial des commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels de l'exercice clos au 31/12/2023.

3. Approbation des états financiers arrêtés par le Conseil d'Administration au titre de l'exercice clos au 31/12/2023.

4. Approbation des conventions réglementées relevant des articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales.

5. Quitus aux administrateurs de leur gestion au titre de l'exercice 2023.

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7. Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les exercices 2024 et 2025.

8. Pouvoirs en vue de formalités.

Les documents de l'Assemblée Générale Ordinaire seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société sise à la Zone Industrielle djebel ouest km 21 route de Zaghouan, Bir M'charga, 1111 - Zaghouan 15 jours avant la tenue de l'assemblée.

2024R01272SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

MAISON PILTER AFRIQUE DU NORD

M A P A N

S.A. au capital 180000 dinars

M.F. : 966 Z/A/M/000

Siège social : 17 Avenue de Carthage - 1er Etage - Tunis

Suite à la décision du Conseil d'Administration du 14 MAI 2024, Messieurs, les Actionnaires de la Société Maison Pilter Afrique du Nord «M A P A N» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui aura lieu le jeudi 13 juin 2024 à 10 H au siège de la Société «M A P A N» sis au 17 Avenue de Carthage - 1er Etage Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen du Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'exercice 2023

2) Lecture du Rapport Général et du Rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs aux mêmes exercices.

3) Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2023.

4) Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2023.

5) Quitus aux administrateurs

6) Fixation des jetons de présence

7) Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration

Les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire sont à la disposition des actionnaires au siège social de la Société durant le délai légal.

2024R01275SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires - Exercice 2020

Société «TOMPLASTIK EX ECOPLASTICK (S.A)»

Société anonyme

Non Résidente, totalement Exportatrice

Au capital social de 3 306000 dinars tunisiens

Siège social : Lot industriel N°52666 Zone à exploitation industrielle Birine - Sijoumi - Tunis

MF : 1373580M/AM/000

RC : B40215412014

Sur convocation du conseil d'administration réuni le 14 mai 2024, conformément aux dispositions de l'article 26 des statuts, les actionnaires de la société sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 7/6/2024 à 10h au siège social de la société «Lot industriel n°52666 Zone à exploitation industrielle», pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du retard de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2020, en dehors des délais réglementaires et des conditions de sa convocation;

2. Examen et approbation du rapport d'activité du Conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;

3. Approbation des conventions réglementées prévues à l'article 200 du code des sociétés commerciales;

4. Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

5. Quitus aux membres du Conseil d'Administration;

6. Nomination des commissaires aux comptes;

7. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2024R01298SANB3

Convocation

Sté KYRANIS - S.A

Rue Charles Nicole N°52 Mutuelle Ville - Tunis

Capital social : 1200.000 DT

MF : 1099759P

Messieurs les actionnaires de la Société Kyranis SA sont convoqués en assemblée générale ordinaire le lundi 10 Juin 2024 à 10H au siège du secrétariat général pour la gestion et la liquidation des biens confisqués sis au 87 Avenue Taieb Mhiri Tunis, et ce pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture des rapports de gestion pour les années 2015 - 2020

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes pour l'exercice 2009 - 2020.

3- Lecture des conventions réglementées.

4- Approbation des états financiers pour les exercices 2009 - 2020

5- Approbation de la nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

6- Mettre fin à l'administration Judiciaire.

7- Quitus à l'administrateur Judiciaire.

8- Nomination d'un président directeur général de la Sté.

9- Questions diverses.

2024R01300SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société : STE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE ROSA BEACH

Au capital de : 16070 000 Dinars

Siège social : SKANES MONASTIR

Registre de commerce : 0437782Q

Matricule fiscal : 0437782Q

Messieurs les actionnaires de la société STE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE ROSA BEACH sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 14 Juin 2024 à 10 h SKANES MONASTIR à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale ordinaire :

1- Entériner Les modalités et délais de convocation de l'assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2020 - 2021 et 2022

2- Lecture des rapports de gestion du conseil d'administration 2020, 2021 et 2022

3- Lecture des Rapports généraux et rapports spéciaux du commissaire aux comptes 2020/2021/2022

4- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative aux exercices 2020, 2021/2022

5- Approbation des conventions règlementées autorisées par le conseil

6- Examen et approbation des comptes clos au 31/12/2020, 31/12/2021 et 31/12/2022

7- Fixation de jetons de présence pour chaque exercice

8- Affectation des résultats des exercices 2020-2021 et 2022

9- Renouvellement du mandat des administrateurs ayant pris fin avec la clôture de l'exercice 2022

10- Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes pris fin avec la clôture de l'exercice 2022

11- Pouvoirs en vue des formalités.

2024S00635SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société : STE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE ROSA BEACH

Au capital de : 16070000 Dinars

Siège social : SKANES MONASTIR

Registre de commerce : 0437782Q

Matricule fiscal : 0437782Q

Messieurs les actionnaires de la société STE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE ROSA BEACH sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui aura lieu le vendredi 14 Juin 2024 à 9 h à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Assemblée générale extraordinaire :

1/ Lecture du rapport de gestion du conseil d'administration.

2/ Application de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

3/ Questions diverses.

2024S00636SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX

Société anonyme

Au capital : 2.250.000 dinars

Siège social : Route Sidi Mansour Km 3,5 au niveau de La Rocade PK 4 - Sfax

Identifiant unique : 036507 R

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 13 juin 2024 à 9 h au siège de la société sis à Route Sidi Mansour Km 3,5 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2023,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2023,

3. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2023,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2023,

5. Fixation du montant des jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2023,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023,

7. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

8. Renouvellement du mandat de Monsieur Lassaad MEJRI membre du Conseil d'Administration pour les exercices 2024, 2025 et 2026,

9. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices 2024, 2025 et 2026,

10. Quitus aux membres du conseil d'administration,

11. Questions Diverses.

2024X00594SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IBN ANNAFIS

Société anonyme

Au capital de 10.080.000 Dinars

Siège social : Route de Tunis km 4 - 3031 Sfax

Identifiant unique : 0018467 Z

Les actionnaires de la Société IBN ANNAFIS, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2024 à 18 h 30 à hôtel BORJ AL DHIAFA - Route la Soukra km 3 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2023.

2. Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2023.

3. Examen et approbation, s'il y a lieu du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023

4. Lecture et approbation, s'il y a lieu, des conventions telles que prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Examen et approbation, s'il y a lieu, des états financiers relatifs à l'exercice2023

6. Affectation des résultats de l'exercice 2023.

7. Fixation des jetons de présence.

8. Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2023.

9. Information de prise de fonction de direction au sein d'autres sociétés conformément aux dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales, occupés par les administrateurs, le président du conseil ou le directeur général.

10. Pouvoir pour formalités.

Le présent avis est considéré comme une convocation officielle pour tous les actionnaires.

Les actionnaires sont avisés que le rapport de gestion du conseil d'administration ainsi que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2024X00614SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE IBN ANNAFIS

Société anonyme

Au capital de 10.080.000 Dinars

Siège social : Route de Tunis km 4 - 3031 Sfax

Identifiant unique : 0018467 Z

Les actionnaires de la Société IBN ANNAFIS, sont convoqués à l'Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 27 juin 2024 à 19h30 à hôtel BORJ AL DHIAFA - Route Soukra km 3 Sfax, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Augmentation du capital en numéraires ;

2. Modification de l'article 6 corrélative des statuts ;

3. Attributions des pouvoirs.

Le présent avis est considéré comme une convocation officielle pour tous les actionnaires.

Les actionnaires sont avisés que tous les documents requis par la loi sont à leur disposition au siège de la société dans les délais légaux.

2024X00615SANB3

Convocation à la réunion de l'assemblée générale ordinaire

BANQUE TUNISO- LIBYENNE

Siège social : Immeuble BTL, Boulevard Mohamed Beji Caid Essebssi

S.A au capital de 100 millions de dinars

M.F : 0033272D

Le conseil d'administration de la banque Tuniso-Libyenne invite ses

actionnaires à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra exceptionnellement le 23 Mai 2024 à 10 heures du matin au siège de la Banque Tuniso-Libyenne, Avenue Maître Béji Caied Essebssi, Centre Urbain Nord, pour délibérer de l'ordre du jour suivant :

- La ratification de la résolution relative à la désignation de deux cabinets de commissaires aux comptes.

2024401207SANB3

Report de convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunis Bay Alliance Golf Project - TBAGP

S.A au capital social de 18 200 000 Dinars

Siège social : Lac Medical Center, 7ème étage, Les Berges du Lac 2,

1053 Tunis

Identifiant unique : 1417331M

Messieurs les Actionnaires de la Société Tunis Bay Alliance Golf Project sont informés du report de la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui était prévue pour le 24 mai 2024 à 16h à l'Hôtel LE MONACO Hôtel & Thalasso Boulevard 14 Janvier, 4000 Sousse, Tunisie à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

- Ratification et validation des modes et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

- Nomination d'un deuxième commissaire aux comptes pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

Une nouvelle convocation sera publiée ultérieurement selon les exigences légales.

2024401209SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Union Capital

(Ex Cofib Capital finances) Intermédiaire en bourse

SA au capital de 4.075.480 Dinars

Siège social : 25, Rue Docteur Calmette - 1082 Tunis - Mahrajène

IU-RNE 0432569Q

Matricule fiscal : 000/M/A/432569Q

Messieurs les actionnaires de la société UNION CAPITAL, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 11 juin 2024 à 9 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale;

2. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023, et du rapport spécial sur les opérations prévues à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2023 ;

5. Approbation des conventions réglementées visés par les articles 200 et 475 du CSC ;

6. Affectation des résultats ;

7. Quitus aux Administrateurs ;

8. Nomination de trois nouveaux membres du conseil d'administration;

9. Pouvoirs pour formalités.

2024401210SANB3

Union Capital

(Ex Cofib Capital finances)

SA au capital de 4.075.480 Dinars

Siège social : 25, Rue Docteur Calmette - 1082 Tunis - Mahrajène

IU-RNE : 0432569Q

Matricule fiscal : 000/M/A/432569Q

Messieurs les actionnaires de la société UNION CAPITAL, sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 11 juin 2024 à 10 Heures au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale;

2. Transfert du siège social;

3. Modification de l'article 4 des statuts ;

4. Pouvoirs pour formalités.

2024401211SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNNE SOTRADIES

S.A. au capital de 7.000.000 dinars

Siège social : 14, rue du Commerce Z.I La Chaguia 1 - 1080 Tunis Cedex

M.F : 2471N

Les Actionnaires de la Société Tunisienne SOTRADIES sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le mardi 28 mai 2024 à 12H à la salle des réunions du siège AD, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Examen et approbation, s'il y a lieu, du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2023 ;

2. Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers arrêtés au 31.12.2023;

3. Examen des rapports du commissaire aux comptes à l'Assemblée Générale Ordinaire sur l'exercice 2023 ;

4. Affectation des résultats de l'exercice 2023 ;

5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2023 ;

6. Examen et approbation de la liste des créances impayées à radier en 2024 ;

7. Examen et approbation de la liste du stock mort à déduire en 2024.

2024401212SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE FONCIERE DE TUNISIE

Siège social : 120, Rue de Yougoslavie - Tunis

RNE : 006218/T

Capital social : 150.000 DT

Messieurs les actionnaires de la Société Foncière de Tunisie sont

priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 14 juin 2024 à 10 heures au siège de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles 100, Avenue de la Liberté 1002 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatifs à l'Exercice 2023 et présentation des Etats Financiers dudit exercice.

2- Lecture du Rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'Exercice 2023.

3- Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées, qui y sont mentionnées.

4- Approbation du Bilan et des Etats Financiers de l'Exercice 2023.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

7- Nomination des administrateurs.

8- Fixation des jetons de présence

9- Nomination du commissaire aux comptes.

10- Formalité juridiques.

2024401213SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE DES MUTUELLES. S.A

Siège social : 120, Rue de Yougoslavie - Tunis

RNE : 006217/S

Capital social : 400.000 DT

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière des Mutuelles sont priés de bien vouloir assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le vendredi 14 juin 2024 à 9 heures au siège de la Caisse Tunisienne d'Assurances Mutuelles Agricoles 100, Avenue de la Liberté 1002 - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du Rapport d'Activité du Conseil d'Administration relatifs à l'Exercice 2023 et présentation des Etats Financiers dudit exercice.

2- Lecture du Rapport général du commissaire aux comptes relatifs à l'Exercice 2023.

3- Lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions réglementées, qui y sont mentionnées.

4- Approbation du Bilan et des Etats Financiers de l'Exercice 2023.

5- Affectation des résultats de l'exercice 2023.

6- Quitus aux administrateurs pour l'exercice 2023.

7- Nomination des administrateurs.

8- Fixation des jetons de présence

9- Nomination du commissaire aux comptes.

10- Formalité Juridiques.

2024401214SANB3

Convocation

BSB IMMOBILIERE.SA

Au capital de 2 000 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

Identifiant Unique : 0578893 E

Les actionnaires de la société BSB IMMOBILIERE.SA sont priés d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6/6/2024 à 13H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du conseil et du commissaire aux comptes sur l'exercice 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, de la gestion et des états financiers de l'exercice 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC ;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Renouvellement de mandats des administrateurs.

Ils sont priés, en outre, d'assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le même jour au même siège à 13H30 en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Continuité de l'exploitation

- Augmentation du capital par conversion de créances

Tous les documents des assemblées sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de la réunion.

2024401220SANB3

Convocation

BSB SA

Au capital de 13 392 000 DT

11, Rue Kamel Atatürk - Tunis

IU : 0033319 B

Les actionnaires de la société BSB SA sont priés d'assister à l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 6-6-2024 à 11H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes de l'exercice 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2023 ;

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats.

Tous les documents de l'assemblée générale sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2024401221SANB3

Convocation

BSB SERVICE & PARTS

SA au capital de 2 000 000 DT

Zone Industrielle Sidi Daoued La Marsa Tunis

Identifiant Unique : 1211087 F

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à l'AGO qui se tiendra le

jeudi 6/6/2024 à 12H au siège de Toyota à la Marsa en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapports du Conseil d'administration et du commissaire aux comptes de l'exercice 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des états financiers et de la gestion de l'exercice 2023 ;

- Approbation, s'il y a lieu, des conventions relevant de l'article 200 du CSC;

- Quitus aux administrateurs;

- Affectation des résultats;

- Renouvellement des mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes.

Tous les documents de cette assemblée sont tenus à la disposition des actionnaires au lieu de l'assemblée.

2024401222SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE VIABILISATION

Société anonyme

Au capital de 1.400.000 dinars

Siège social : 51, Avenue Hédi Nouira 2037 - Ennasr II - Ariana

RNE : 012123 A

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société Immobilière et de Viabilisation "SIVIA", a été reportée pour le mardi 11 juin 2024 à 10H au siège social de la Société Immobilière et de Viabilisation, 51 Avenue Hédi Nouira - 2037 Ennasr II - Ariana et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers pour l'exercice clos au 31 décembre 2023;

2. Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos au 31 décembre 2023;

3. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes et approbation des conventions et engagements visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

4. Quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice clos au 31 décembre 2023;

5. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023;

6. Cooptation d'un nouvel administrateur;

7. Renouvellement du mandat de deux administrateurs;

8. Fixation du montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres du Comité Permanent d'Audit au titre de l'exercice 2023;

9. Pouvoirs pour formalités.

2024401224SANB3

Autres sociétés

Convocation

STE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES NEAPOLIS

Cité des Artisans - ZI - Dar Chaaben Elfehri 8011 - Nabeul

M.F : 1572860B/N/P/000

La société mutuelle de Base de services agricoles Néapolis invite tous ses adhérents à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le 7/6/2024 à 9h : 30 du matin au siège social situé à cité des artisans Dar Chaaben Elfehri Nabeul.

Ordre du jour :

1- Election des membres du Conseil d'Administration

2- Nomination du commissaire aux comptes.

Remarque :

Chaque membre, souhaitant être candidat comme membre du Conseil d'Administration, doit introduire une candidature à cet effet par lettre recommandée avec avis de réception ou directement au siège social pour l'administration, au moins 10 jours avant la date de l'Assemblée générale.

2024R01318SODB3

Convocation

STE MUTUELLE DE BASE DES SERVICES AGRICOLES NEAPOLIS

Cité des Artisans - ZI - Dar Chaaben Elfehri 8011 - Nabeul

M.F : 1572860B/N/P/000

La société mutuelle de Base de services agricoles Néapolis invite tous ses adhérents à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui aura lieu le 7/6/2024 à 11h : 30 du matin au siège social situé à cité des artisans Dar Chaaben Elfehri Nabeul.

Ordre du jour :

1- Augmentation de capital social.

2024R01319SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de base de service agricole Ennasr

Messieurs les adhérents de la Société mutuelle de base de service agricole Ennasr sont convoqués à l'assemblée générale qui se tiendra le 5 juin 2024 à 10h du matin au siège de la société 19, Rue sidi Abouloubaba, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers des années 2017-2018-2019-2020-2021-2022.

- Approbation de mise à jour de la liste des adhérents, renouvellement du membre du conseil administratif et des sujets divers.

- Le Conseil d'Administration indique que le rapport littéraire et financier est disponible dans l'administration sous la responsabilité des personnes concernées.

- Cet avis fait l'objet d'une invitation personnelle.

2024X00617SODB3

DIVERS

Avis au public

Perte d'un acte de propriété

Mme Emna Bent Hédi Baghdadi titulaire de la CIN n°02976060 déclare la perte de l'acte de propriété n°54306, objet du titre foncier n°116437 Sousse sis à délégation zaouiet Sousse. Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de Police de Ksibet Sousse sous n°489. Le 15/5/2024.

2024S00631DIVD2

Perte

Mer Ali Ben Mhamed ben Taher Derbel Annonce que ces deux titres de propriété d'un terrain de surface 1700 m² sise à route Tunis km 09 Wad Sakit Ezzit Sfax sont perdus et il désire en faire établir une autre copie originale. Toute personne ayant une opposition doit le faire auprès du Notaire Malek Medhioub à Sfax 15 Place 5 décembre 3001 dans un délai maximum de trente jours.

2024X00593DIVD2

Perte

Mr Khlifa Mefteh CIN n°05306635 déclare que son titre de propriété acte notarié daté du 25/9/2020 dressé par les notaires Chaabouni Hechmi et Ghribi Riadh, qu'il a égaré, et entend extraire une copie qui tiendra lieu de copie originale, celui qui a une opposition, doit la présenter à l'étude de maître Hechmi Chaabouni à Mahres, Rue des Martyrs dans un délai ne dépasse pas 30 jours à partir de la parution de la présente annonce.

2024X00618DIVD2

Rectificatifs

Rectificatif

Suite au JORT annonces légales judiciaires et réglementaires n°44 en date du 16/4/2024 page 911 annonce n°2024T00351FCCC2.

Lire : pour vente téléphone portable et accessoire et maintenance et réparation.

Au lieu de : exploité comme restaurant

Le reste sans changement.

2024T00448RECZ9

Mutuelle Assurance de l'Enseignement
Av Ouled Hafouz, BP 61 Bab El Khadhra - 1075 Tunis- Tél : 70 020 300 - Fax : 71 845 440
Identifiant Unique : 14225 P/P/M/000

En application des dispositions de l'article 17 du décret n°92-2257 du 31/12/1992, fixant les dispositions - types des statuts des sociétés d'assurances à forme mutuelle, et l'article 17 du statut de la Mutuelle Assurance de l'Enseignement , le Conseil d'Administration prie les adhérents de la MAE d'assister aux élections des délégués des groupements régionaux **pour les années 2024-2025-2026** et qui se tiendront aux dates, heures et lieux indiqués dans le tableau ci-après :

Groupements	Agences et Agents Généraux		Nombre des adhérents	Nombre des délégués	Date	Lieu de la réunion	Date Limite La date limite de dépôt de candidature
TUNIS I	101	CENTRALE	40 258	20	Dimanche 23/06/2024 de 9H00 à 13H00	Délégation Régionale Tunis Nord Avenue Maaouia Ibn Abi soufiene N65 ElMenzah 6	28/05/2024
	102	BIZERTE					
	105	BAB BENET					
	113	LAFAYETTE					
	115	ARIANA					
	116	BARDO					
	128	ELMANAR					
	135	MANOUBA					
	136	ENNASR					
	138	ELMENZAH					
	141	SOUKRA					
	814	AG GEN ARIANA					
	167	AG GEN MENZEL BOURGUIBA					
	171	AG GEN INTILAKA					
	176	AG GEN L'AOUINA					
	190	LA MARSA					
	272	COURTIER RUE PALESTINE TUNIS					
	273	COURTIER RUE MADAGASCAR TUNIS					
	276	AG GCOURTIER TICAR					
	279	AG COURTIER CHEBBI TUNIS					
	818	LAC2					
	828	AG GEN ELMANAR					
	829	AG GEN ELMENZAH					
	830	AG GEN LAC					
	831	AG GEN LAC					
	832	LA MARSA2					
	833	AG GEN LA MARSA					
	835	AG GEN ELMENZAH					
	839	AG GEN SOUKRA					
	845	AG GEN LAC					
	850	SIEGE					

Groupements	Agences et Agents Généraux		Nombre des adhérents	Nombre des délégués	Date	Lieu de la réunion	Date Limite La date limite de dépôt de candidature
TUNIS II	110	ELJAZIRA	41 097	21	Dimanche 23/06/2024 de 9H00 à 13H00	Délégation Régionale Tunis Sud : Avenue de Rebublique N° 7 - Hammam-Lif	28/05/2024
	112	JEAN JAURES					
	119	BEN AROUS1					
	122	ELMOUROUJ					
	127	LAC					
	130	HAMMAM-LIF					
	137	BEN AROUS2					
	139	LE KRAM					
	145	AG GEN RADES					
	147	AG GEN ARIANA					
	149	AG GEN ELMOUROUJ					
	150	AG GEN EZZOUHOUR					
	153	AG GEN ELMOUROUJ					
	154	AG GEN ENNASR					
	155	AG GEN SIDI HCINE					
	156	AG GEN MONFLEURY					
	157	AG GEN MANOUBA					
	163	AG GEN BEN AROUS					
	173	AG GEN EZZAHRA					
	184	AG GEN MEGRINE					
	198	AG GEN FOUCHANA					
	274	AG COURTIER KAMOUN					
	275	AG GEN AMANA SELCAR					
	801	RADES					
	802	AG GEN ELMOUROUJ					
	805	ALKHARTOUM					
	823	AG GEN MANOUBA					
	853	EL MOUROUJ6					
	815	AG GEN ELMOUROUJ					
	816	LA GOULETTE					
	821	AG GEN BEN AROUS					
	824	AG GEN ARIANA					
	837	AG GEN BOUMHEL					
	851	AG GENHAMMAM-LIF					
SAHEL-1	111	MONASTIR	18 932	9	Dimanche 09/06/2024 de 9H00 à 13H00	Succursale MAE :Immeuble Iriss (Mansour Ajmi) Route Khenis - Monastir	28/05/2024
	132	M'SAKEN					
	144	AG GEN TEBOULBA					
	189	AG GEN BOUHAJAR					
	819	AG GEN SOUSSE1					
	825	AG GEN SOUSSE					
	161	AG GEN BOUMARDES					
	807	MONASTIR-2					
	822	AG GEN M'SAKEN					
	847	JAMMEL					
SAHEL-2	151	AG GEN ERRIADH SOUSSE	40 304	20	Dimanche 09/06/2024 de 9H00 à 13H00	Succursale MAE :36 Avenue habib bourguiba 5100 Mahdia	28/05/2024
	152	AG GEN SAHLOUL					
	800	AG GEN KALAA EL KEBIRA					
	103	SOUSSE I					
	118	SOUSSE II					
	124	MAHDIA					
	160	AG GEN LA CHEBBA					
	165	AG GEN ENFIDHA					
	191	AG GEN MOKNINE					
	811	ELJEM					
CAP BON	109	NABEUL	19 371	10	Samedi 22/06/2024de 13H00à17H00	Succursale MAE : Résidence Chérif, Av Hédi Nouira route Hammamet Nabeul	28/05/2024
	125	KELIBIA					
	131	HAMMAMET					
	143	NABEUL 2					
	168	AG GEN GROMBALIA					
	174	AG GEN KELIBIA					
	180	ZAGHOUAN					
	188	AG GEN KORBA					
	808	AG GEN HAMMAMET					
	809	AG GEN Menzel bouzelfa					

Groupements	Agences et Agents Généraux		Nombre des adhérents	Nombre des délégués	Date	Lieu de la réunion	Date Limite La date limite de dépôt de candidature
KAIROUAN	106	KAIROUAN	17 576	9	Dimanche 09/06/2024 de 9H00 à 13H00	Succursale MAE: 23 avenue de la victoire 3100 Kairouan	28/05/2024
	181	AG GEN KAIROUAN					
	193	AG GEN FERNANA					
	194	AG GEN KASSERINE					
	844	AG GEN KASSERINE					
BEJA	108	BEJA	15 338	8	Samedi 08/06/2024de 13H00à17H00	Succursale MAE :Route du KeF Testour	28/05/2024
	126	JENDOUBA					
	142	BEJA 2					
	169	TESTOUR					
	172	AG GEN MEDJEZ EL BAB					
	813	AG GEN GHARDIMAOU					
	846	BOUSSELEM					
KEF - SILIANA	114	El KEF	16 903	8	Dimanche 09/06/2024 de 9H00 à 13H00	Succursale MAE: 25 Avenue Habib Bourguiba 6100 Siliana	28/05/2024
	123	SILIANA					
	162	AG GEN KEF					
GAFSA	121	GAFSA	15 964	8	Samedi 08/06/2024de 13H00à17H00	Succursale MAE : Avenue Habib Bourguiba - Gafsa	28/05/2024
	179	AG GEN GAFSA					
	183	AG GEN KEBELI					
	195	AG GEN TOZEUR					
SFAX	104	SFAX I	29 548	15	Dimanche 23/06/2024 de 9H00 à 13H00	Délégation Régionale du Sfax : Résidence pavillon d'or km5 autoroute de Mahdia – Sfax 3002	28/05/2024
	129	SFAX III					
	134	SFAX IV					
	158	AG GEN SFAX 3					
	185	AG GEN SFAX					
	826	AG GEN SFAX					
	834	AG GEN SFAX					
	117	SFAX II					
	148	AG GEN SFAX 4					
	170	AG GEN SFAX TRIGUI					
	186	AG GEN SFAX 2					
	817	SFAX 5					
	838	SFAX					
GABES-MEDNINE-TATAOUINE	107	GABES	25 974	13	Dimanche 23/06/2024 de 9H00 à 13H00	Délégation Régionale Sud : Résidence Med Amine, Av Habib Bourguiba - Zarzis	28/05/2024
	120	DJERBA					
	133	ZARZIS					
	140	TATAOUINE					
	146	AG GEN GABES					
	182	AG GEN TATAOUINE					
	187	AG GEN MEDENINE					
	192	AG GEN JERBA MIDOUNE					
	196	AG GEN EL HAMMA					
	197	AG GEN GABES					
	804	AG GEN BEN GUERDANE					
	810	ZARZIS 2					
	827	GABES 2					
TOTAL			281 265	141			

NB

Les candidatures aux groupements régionaux doivent être présentées au Chef de la succursale ou de l'agence auprès de laquelle l'adhérent est affilié sur un imprimé spécial à retirer et à déposer à ladite agence/succursale ou au siège social de la MAE, au plus tard le 28 mai 2024, contre récépissé. Aucune candidature ne répondant pas aux conditions et délai précités ne sera admise.

La présentation de la quittance d'assurance et de la carte d'identité nationale est obligatoire avant l'entrée à la salle des élections.

L'adhérent qui ne peut assister aux élections, peut se faire représenter par un autre adhérent du même groupement. L'imprimé de procuration peut être retiré auprès de l'une des succursales ou agences de la MAE. Ladite procuration doit porter une signature légalisée du mandataire, déposée et enregistrée à l'Agence ou succursale de laquelle relève l'adhérent ou au siège social de la MAE au plus tard le 28 mai 2024, faute de quoi elle serait considérée comme nulle. Le nombre des procurations octroyées à un seul adhérant ne peut excéder cinq procurations.

OBSERVATION : Le présent avis tient lieu de convocation personnelle à tous les adhérents.

Le Président Conseil d'Administration
AMINE HAMDI

2024R01287BCFA5

BH ASSURANCE

Société anonyme au capital de 13 300 000 Dinars
Siège social : lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -Tunis -1003
Identifiant unique : 0538937C

BILAN APRES AFFECTATION :

	31/12/2023			31/12/2022
Actifs du Bilan	Brut	Amortissement provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels	8 184 850	4 410 789	3 774 061	3 569 928
AC 2 Actifs corporels d'exploitation	6 412 966	3 919 021	2 493 945	1 787 907
AC 3 Placements	322 621 485	13 119 611	309 501 874	210 830 870
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques	91 146 514		91 146 514	89 537 434
AC 6 Créances	89 546 514	13 598 986	75 947 528	63 428 394
AC 7 Autres éléments d'actif	19 619 647		19 619 647	74 333 610
	537 531 976	35 048 407	502 483 569	443 488 143

Capitaux propres et passifs du bilan	31/12/2023	31/12/2022
Capitaux propres		
CP1 capital social ou fonds équivalent	13 300 000	13 300 000
CP2 réserves et primes liées au capital	56 319 764	52 570 559
CP3 rachat d'action propres		
CP4 autres capitaux propres	26 999 999	21 499 999
CP5 résultats reportés	341 508	406 056
Total capitaux propres après affectation	96 961 271	87 776 614
Passif		
PA2 Provisions pour autres risques et charges	522 110	402 110
PA3 Provisions techniques brutes	309 614 667	266 615 578
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires	62 405 251	57 493 904
PA6 Autres Dettes	28 200 858	25 763 509
PA7 Autres passifs	4 779 412	5 436 428
	502 483 569	443 488 143

2024R01311BCFA5